

Bienvenue

Aux enseignant.e.s,

Nous vous remercions d'organiser dans votre école le programme Vote étudiant à l'occasion des élections locales qui auront lieu partout en Colombie-Britannique en octobre.

Nous savons que le début de l'année scolaire est une période chargée, c'est pourquoi nous apprécions d'autant plus le temps que vous consacrez au programme.

Participer au programme Vote étudiant peut renforcer le sentiment d'appartenance chez les élèves en les aidant à mieux se connaître et à mieux comprendre les autres. Cela se fait notamment grâce à la recherche commune de solutions aux problèmes, à l'étude de perspectives multiples, ainsi que par la définition et la réalisation d'objectifs personnels et de classe.

De nombreuses enquêtes d'évaluation du programme Vote Étudiant ont révélé que participer au programme avait un impact positif sur les connaissances et la compréhension des élèves en ce qui a trait au gouvernement ainsi qu'aux élections. Elle a également montré que le programme éveillait leur sens de la responsabilité civique et augmentait la probabilité qu'ils votent dans le futur.

Le programme donne également l'occasion aux élèves de partager avec leurs proches et leur famille les nouvelles connaissances acquises au cours du programme et, ainsi, d'engager des conversations sur l'élection à la maison.

À l'occasion de cette nouvelle édition du programme Vote étudiant, CIVIX a décidé de mettre un accent particulier sur la mise en place d'un dialogue respectueux et constructif entre les élèves.

La recrudescence des tensions sociales et le recul des normes démocratiques dans le monde entier mettent en évidence l'importance du dialogue. Pour maintenir une démocratie forte, il est important de construire des ponts entre les différents points de vue.

Dans les pages suivantes, vous trouverez des recommandations et des activités visant la création par les élèves d'un ensemble de Normes de discussion. Définir des normes avec vos élèves est un excellent moyen d'assurer un environnement de classe sain et bienveillant, ainsi que de faciliter les discussions respectueuses.

Comme toujours, si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à contacter notre équipe à l'adresse suivante : salut@civix.ca.

Consultez le site web du programme pour accéder à nos vidéos, diaporamas, fiches d'activités numériques et bien plus encore : www.voteetudiant.ca/bclocal2022

Nous vous souhaitons, à vous et à vos élèves, une excellente élection,

L'équipe de CIVIX

Remerciements

CIVIX est un organisme non partisan sans but lucratif qui vise à développer les aptitudes et les habitudes nécessaires à une citoyenneté active et informée chez les jeunes.



La production de la présente ressource conçue en vue des élections locales de 2022 en Colombie-Britannique a bénéficié du soutien du gouvernement du Canada, de la ville de Vancouver, du district de Vancouver Nord et de plusieurs fondations privées.



Équipe de développement des ressources

Nous tenons à remercier le personnel enseignant, ainsi que tous.les professionnel.le.s du milieu de l'éducation qui, au fil du temps, ont contribué, par leurs idées et leurs commentaires, à l'élaboration de ces ressources.

Avis de droit d'auteur

Cette ressource de CIVIX est protégée par le droit d'auteur. Les pages de cette publication peuvent être reproduites librement à des fins éducatives et dans le cadre d'activités sans but lucratif.

Table des matières

Comment utiliser ces ressources	4
Recommandations pour les discussions en classe	5
Établir des normes de discussions	6
1 : La démocratie	10
2 : Points de vue et pluralisme	16
3 : Une société démocratique informée	21
4 : Les ordres de gouvernement	27
5 : Municipalités et districts régionaux	33
6 : Les élections locales	43
7 : Les conseils scolaires	49
8 : Le processus électoral	55

Comment utiliser ces ressources

Ces ressources visent à améliorer les connaissances civiques des élèves, à leur présenter les concepts de démocratie et d'élections, à les sensibiliser au fonctionnement du gouvernement canadien et à leur apprendre à être des citoyens responsables et actifs dans leur communauté.

Bien que les leçons soient complémentaires, elles peuvent également être utilisées de manière indépendante, en fonction des besoins de votre classe et du temps dont vous disposez.

Vous trouverez ci-dessous une brève description des composantes de chaque leçon.

Questions guides :

Ces questions ont pour objectif de vous aider à cerner les enjeux de la leçon et de guider les élèves dans leur apprentissage. Présentez ces questions aux élèves en début de leçon afin de leur faire prendre conscience des principaux objectifs d'apprentissage et de les inciter à participer.

Aperçu :

Cette section présente un résumé des enseignements et des activités de la leçon.

Objectifs d'apprentissage :

Cette liste présente les connaissances et les compétences que les élèves pourront acquérir en complétant les activités de la leçon.

Indications pour le personnel enseignant :

Vous trouverez dans cette section des conseils et des rappels ayant pour but de faciliter le déroulement de la leçon, ainsi qu'une liste de ressources et d'outils nécessaires ou facultatifs.

Matériel :

Une liste du matériel de soutien dont vous aurez besoin pour les activités de la leçon.

Stratégies d'apprentissage et d'enseignement :

Chaque leçon a été divisée en trois parties. Nous vous encourageons à choisir les stratégies et les outils qui conviennent le mieux à votre classe et au temps dont vous disposez.

- **Introduction :**

Cette section présente une activité d'ouverture destinée à susciter l'intérêt des élèves par rapport au sujet qui sera abordé au cours de la leçon.

- **Activités :**

Dans cette section, vous trouverez une série d'activités clés permettant aux élèves de comprendre les concepts fondamentaux et de développer les compétences essentielles en lien avec la leçon.

- **Consolidation des acquis :**

Cette section présente des questions et des activités de conclusion qui permettent aux élèves de faire un retour sur ce qu'ils ont appris au cours de la leçon.

Suivi de l'apprentissage :

Cette section a été conçue afin d'aider les enseignants et les élèves à suivre leurs progrès en vue de l'atteinte des objectifs d'apprentissage de la leçon.

Mesures de soutien et d'adaptation :

Dans cette section, vous trouverez quelques rappels et suggestions au sujet des plans pédagogiques individuels (modifications et enrichissement), des apprenants de la langue française, de la pédagogie inclusive, de l'accessibilité et des accommodements possibles.

Mise en contexte pour le personnel enseignant :

L'objectif de cette section est de fournir aux enseignants un complément d'information en lien avec le thème de la leçon. Les termes et concepts présentés dans cette section ne sont pas nécessairement tous abordés dans la leçon.

Recommandations pour les discussions en classe

Bien qu'une discussion puisse avoir lieu dans différents contextes (par exemple, formels ou informels) la salle de classe offre aux enseignant.e.s la possibilité d'aborder les principes de la discussion de manière structurée et ciblée. Cela ne veut pas dire que les discussions spontanées ou non structurées soient moins importantes. Certaines des meilleures discussions en classe sont probablement spontanées.

Cependant, avec de la détermination, de la préparation et de la pratique, les enseignant.e.s peuvent aider les élèves à acquérir des habitudes de discussion positives, quel que soit le contexte.

Les élèves ont souvent envie de discuter de questions épineuses ou controversées. L'école est un endroit propice à ce genre de discussions.

Voici quelques recommandations que vous pouvez prendre en considération lorsque vous discutez en classe.

Bâtir une communauté

Les élèves sont plus susceptibles de prendre part à une discussion si leur environnement est sécurisant et rassurant. Débutez l'année scolaire par des activités visant à permettre aux élèves de partager leurs intérêts et leurs expériences afin de créer ensemble un système de normes pour la classe (page 6).

Se décentrer

Les enseignant.e.s ont peut-être l'habitude d'avoir la parole la majorité du temps de classe. La discussion peut alors fonctionner à l'image de l'éclairage d'un phare : l'enseignant.e, au centre, échange à tour de rôle avec les élèves les plus à l'aise à prendre la parole en classe. Les meilleures discussions sont celles où les élèves échangent les un.e.s avec les autres et que l'enseignant.e assure l'animation.

Adopter une structure

Les discussions entre élèves sont susceptibles d'aboutir à de meilleurs résultats lorsqu'elles sont mises en œuvre avec attention et structure, en particulier en début d'année, lorsque les élèves se sentent à l'aise dans leur nouvel environnement de classe. Les protocoles de discussion peuvent alors contribuer à l'émergence de conversations plus équilibrées où la plupart des élèves ont la possibilité d'exprimer leur avis.

Reconnaître différents modèles de discussion

Certain.e.s élèves sont extraverti.e.s et bavard.e.s, d'autres sont réservé.e.s et silencieux.ses. La plupart se situent entre les deux. Certain.e.s élèves élaborent leurs pensées en prenant la parole, tandis que d'autres ont besoin de réfléchir un peu avant de se sentir à l'aise pour contribuer à la discussion. En tenant compte de ces différentes manières de discuter et en utilisant divers protocoles de discussion, vous obtiendrez d'excellents résultats lors de ces échanges.

Y aller pas à pas, avant d'y aller à fond

Au début, les élèves peuvent se sentir plus à l'aise d'exprimer leurs opinions en petits groupes. Lors des discussions, vous pouvez commencer par des groupes de deux ou trois personnes avant de passer à des groupes plus nombreux ou à une discussion en classe entière. N'hésitez pas à essayer différentes combinaisons avec les petits groupes, par exemple en mélangeant des élèves réservé.e.s et des élèves extraverti.e.s, ou en plaçant ensemble des élèves ayant un style de discussion similaire. Ces deux stratégies ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Pour en apprendre davantage sur les meilleures habitudes de discussion et pour avoir accès à une description des différents protocoles de discussion, veuillez consulter le guide de discussion de CIVIX à l'adresse suivante :

www.parlonspoli.ca

Établir des normes de discussions

Élaborer des normes de discussion permet aux élèves de développer un sentiment d'appartenance et aide à créer un environnement d'apprentissage sain.

Les normes de discussion aident à établir des lignes directrices relatives aux comportements et aux attentes, permettent aux élèves de se sentir en sécurité pour exprimer leurs opinions et réduisent les cas d'incivilité.

Afin d'établir des normes de discussion pertinentes pour vos élèves, il faut leur donner la possibilité de se les approprier et de les élaborer ensemble. Cela permet également aux élèves de sentir que leur voix compte et les encourage à se tenir mutuellement responsables en cas de non respect des normes.

Une fois établies, il est utile de revoir ces normes régulièrement afin de les garder à l'esprit et de les mettre à jour si nécessaire.

Vous pouvez utiliser ou adapter les activités ci-dessous selon les besoins de votre classe. Les activités peuvent être réalisées sur plusieurs jours.

❶ Espoirs et préoccupations (20-25 minutes)

Cette activité permet aux élèves de réfléchir à leurs espoirs et à leurs préoccupations pour la nouvelle année scolaire. Elle est conçue pour promouvoir l'inclusion et donner aux élèves l'occasion d'être écouté.e.s.

- a) Distribuez plusieurs notes autocollantes ou morceaux de papier à chaque élève. Demandez aux élèves de noter 3 à 4 espoirs pour l'année. Une idée par papier/note autocollante.

Questions guides :

- Quels sont mes espoirs pour l'année scolaire?
 - Qu'est-ce que je souhaite à mes camarades de classe?
 - Qu'est-ce que je demanderais à mes camarades de faire pour que l'année soit plus agréable?
- b) Demandez aux élèves d'afficher leurs notes autocollantes sur une feuille au tableau intitulée NOS ESPOIRS. Vous pouvez également recueillir les notes de chaque élève afin que leurs réponses restent confidentielles. Ensuite, examinez les réponses avec la classe et organisez les idées de manière à regrouper celles qui sont similaires.
 - c) Demandez ensuite aux élèves de partager leurs préoccupations ou leurs craintes pour la nouvelle année scolaire. Demandez aux élèves de noter 3 à 4 préoccupations pour l'année.

Questions guides :

- Quelles sont mes préoccupations pour l'année scolaire?
- Qu'est-ce qui m'inquiète ou me rend mal à l'aise dans la classe?
- Qu'est-ce que j'aimerais éviter?

- d) Demandez aux élèves d'afficher leurs notes autocollantes sur une feuille au tableau intitulée NOS PRÉOCCUPATIONS. Vous pouvez également recueillir les notes de chaque élève afin que leurs réponses restent confidentielles. Ensuite, examinez les réponses avec la classe et organisez les idées de manière à regrouper celles qui sont similaires.

❷ Connaître la communauté et les valeurs (30 minutes)

Une communauté solide en classe est une communauté dans laquelle les élèves se sentent valorisé.e.s, respecté.e.s, et où ils ont la possibilité de jouer un rôle actif dans leur environnement d'apprentissage.

- a) Passez en revue l'idée de communauté et de sentiment d'appartenance dans la classe. Une communauté dans une salle de classe est un espace où les élèves se réunissent pour réaliser un objectif commun d'apprentissage.
- b) Examinez le concept de valeur.
 - Les valeurs sont des choses que vous croyez importantes par rapport à la façon dont vous vivez votre vie.
 - Les valeurs partagées d'une communauté influencent la façon dont les individus agissent et interagissent avec les membres de la communauté.
 - Exemples : empathie, respect, inclusion, gratitude (voir la liste des valeurs communautaires, page 8).
- c) Par le biais d'une activité « napperon », demandez aux élèves de proposer les valeurs qui leur semblent importantes pour la classe. Cette stratégie d'apprentissage coopérative permet aux élèves de réfléchir individuellement, de noter et de partager leurs idées en groupes, puis de parvenir à un consensus sur les valeurs les plus importantes.

- Divisez les élèves en quatre ou cinq. Vous pouvez fournir à chaque groupe une grande feuille de papier divisée en sections (une pour chaque élève et une case central pour la liste finale du groupe). L'activité peut également être réalisée à l'aide d'une application en ligne, comme Google Docs ou Jamboard.
 - Demandez aux élèves d'écrire les cinq valeurs qui leur semblent les plus importantes dans leur section individuelle. Vous pouvez fournir aux élèves une liste d'exemples (Liste des valeurs communautaires, page 8).
 - Donnez à chaque élève le temps de partager ses réponses avec le reste de son groupe, sans en discuter avec les autres élèves.
 - Ensuite, demandez à chaque groupe de décider, collectivement, des cinq valeurs les plus importantes et de les inscrire au centre du napperon - il est essentiel que tous.les membres du groupe soient d'accord avec la liste finale. Chaque groupe doit également être prêt à expliquer ses choix.
- d) Passez en revue la liste de chaque groupe avec le reste de la classe. Ensuite, créez une liste de 6 à 8 valeurs pour toute la classe.

3 Cocréer les normes (30 min)

Une fois que les élèves ont compris pourquoi il est important d'établir des normes de discussion, invitez-les à créer ensemble des normes respectant les valeurs de la classe établies dans l'Activité 2.

- Passez en revue le concept de norme. Les normes de discussion de la classe nous indiquent nos responsabilités envers la communauté et la manière dont nous devons nous comporter entre nous.
- Demandez aux élèves de discuter des questions suivantes à l'aide du protocole « Penser, jumeler, partager ».
 - Pourquoi est-il important d'avoir un consensus sur un ensemble de normes et d'attentes dans la classe?
 - Que pourrait-il se passer si nous n'avions pas de normes de discussion pour la classe?
 - Est-ce que les élèves devraient contribuer à établir les normes de discussion de la classe ou est-ce que cela devrait être le rôle des enseignant.e.s? Pourquoi?
- Répartissez les élèves en petits groupes et donnez à chacun un carton Bristol ou du papier cartonné. Attribuez à chaque groupe une valeur et demandez-leur de proposer quelques normes ou comportements qui représentent cette valeur. Encouragez les élèves à faire le lien avec l'Activité 1, leurs espoirs et leurs préoccupations.

Question guide : A quoi ressemble (la valeur) dans la salle de classe?

Les élèves peuvent écrire la valeur de leur choix, une liste de normes et dessiner toute image associée à cette valeur pour créer un affiche.

Exemples :

Empathie

- Évitez de juger, rappelez-vous que chaque personne est issue de circonstances différentes
- Posez des questions en faisant preuve de curiosité
- Si vous dites quelque chose qui blesse une personne, excusez-vous, même si vous n'aviez pas l'intention de la blesser

Respect

- Levez la main avant de parler
- Écoutez activement (par exemple, soyez attentif.ve, vérifiez votre langage corporel)
- Tout le monde a le droit de s'abstenir (de ne pas répondre à une question)

Inclusivité

- Donnez à chaque personne la possibilité de s'exprimer ou de partager ses idées
- Communiquez et créez des liens d'amitié avec tous.les vos camarades de classe

Gratitude

- Si une personne partage une idée ou une opinion qui vous aide dans votre apprentissage, dites-lui merci.
- Placez l'affiche de chaque groupe dans la salle de classe ou dans le couloir. Organisez une promenade afin que les élèves puissent se déplacer pour examiner les réponses de chaque groupe et ajouter leurs propres idées ou suggestions directement sur l'affiche ou sur des notes autocollantes.
 - Passez en revue les affiches et les normes avec la classe et élaborer une liste de normes communes. Vous pouvez les lier aux valeurs ou les séparer. Certaines normes peuvent être liées à plusieurs valeurs. Ensuite, vous pouvez afficher les normes de manière visible afin de pouvoir les consulter régulièrement.

4 Évaluation (10 minutes)

Fournissez aux élèves la Carte de réflexion 1-1-1 (page 9):

- Quelle est **la chose** à retenir de ton apprentissage des valeurs et des normes de la classe?
- Quelle est **la norme** que tu peux facilement respecter?
- Quelle est **la norme** sur laquelle tu sais que tu dois travailler?

Valeurs de la classe - Exemples

- appréciation
- collaboration
- compassion
- courage
- dévouement
- enthousiasme
- empathie
- amabilité
- gratitude
- honnêteté
- intégrité
- inclusivité
- gentillesse
- ouverture d'esprit
- persévérance
- positivité
- fiabilité
- respect
- entraide

Carte de réflexion 1-1-1 : Normes de discussion de la classe

CARTE DE RÉFLEXION 1-1-1	
1	Quelle est la chose à retenir de ton apprentissage des valeurs et des normes de la classe?
1	Quelle est la norme que tu peux facilement respecter?
1	Quelle est la norme sur laquelle tu sais que tu dois travailler?

CARTE DE RÉFLEXION 1-1-1	
1	Quelle est la chose à retenir de ton apprentissage des valeurs et des normes de la classe?
1	Quelle est la norme que tu peux facilement respecter?
1	Quelle est la norme sur laquelle tu sais que tu dois travailler?

Leçon 1

La démocratie



QUESTIONS GUIDES

❶ Que signifie vivre en démocratie?

❷ Comment pouvons-nous protéger et renforcer notre démocratie ?

APERÇU

Une démocratie repose sur plusieurs principes essentiels tels que le respect des libertés fondamentales, les élections libres et justes, la tolérance politique, la participation citoyenne et l'État de droit. Les citoyen.ne.s ont la responsabilité de défendre et de soutenir ces principes.

Dans cette leçon, les élèves discuteront des valeurs qui, à leur avis, sont importantes pour la société. Ensuite, ils examineront les principes sur lesquels repose la démocratie, en les reliant aux valeurs qui leur tiennent à cœur et en s'appuyant sur des exemples concrets. Ensuite, les élèves discuteront du devoir des citoyen.ne.s de défendre ces principes et d'exercer leurs droits de manière responsable.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- identifier les valeurs qui, à leur avis, sont importantes pour la société ;
- décrire les principes sur lesquels repose la démocratie ; et,
- analyser les responsabilités des citoyen.ne.s dans une démocratie.

Introduction

1. Examinez les photos dans le Diaporama 1 et demandez aux élèves quels mots ou concepts leur viennent à l'esprit.
2. Demandez aux élèves de répondre à la question suivante au moyen d'une « activité napperon » : Quelles valeurs sont particulièrement importantes dans une société? (Par exemple, la justice, la liberté, le respect, la communauté, l'équité...).

L'activité napperon est une méthode d'apprentissage collaboratif qui permet à chaque élève faisant partie d'un groupe de noter ses propres idées sur un sujet ou une question, avant de travailler avec le reste du groupe pour parvenir à un consensus sur une réponse.

- a) Répartissez les élèves en groupes de quatre ou cinq.
- b) Donnez à chaque groupe une grande feuille de papier divisée en sections (une section pour chaque élève et une section centrale pour la réponse finale du groupe). Vous pouvez également utiliser un outil numérique, tel qu'un Google Doc, pour compléter cette activité.
- c) Demandez aux élèves de répondre dans un premier temps individuellement à la question.
- d) Laissez le temps à chaque élève de partager ses réponses avec le reste de son groupe.
- e) Ensuite, demandez à chaque groupe de choisir, ensemble, les cinq valeurs les plus importantes et de les inscrire au centre du tableau.
- f) Demandez à chaque groupe d'écrire leur liste de valeurs sur des notes autocollantes et de les afficher sur un mur ou un tableau.
- g) Enfin, organisez les notes autocollantes pour voir quelles valeurs reviennent le plus souvent et créez une liste principale.

Activités

1. Examinez le concept de démocratie et les principes sur lesquels elle repose à partir de la vidéo « [Principes démocratiques](#) » et du Document 1.2.
 - Le mot démocratie signifie « le pouvoir au peuple ». Dans un tel régime politique, la majorité de la population participe à la prise de décisions politiques.
 - Une société démocratique prône l'égalité des droits, la liberté d'expression, l'État de droit et la tolérance politique.
 - Une démocratie saine a besoin de citoyen.ne.s responsables qui valorisent le système gouvernemental et participent activement à la société.
2. Dans le cadre d'une discussion en classe, faites le lien entre les principes démocratiques et les réponses des élèves à la question posée dans l'activité d'introduction. Vous pouvez écrire les principes démocratiques et ajouter les notes autocollantes correspondantes sous chaque principe. Certaines valeurs peuvent être liées à plusieurs principes.
3. À partir du Diaporama 1, analysez des exemples de principes démocratiques et les différentes façons dont ils influencent nos vies. Demandez aux élèves de partager leurs propres exemples pour chacune des diapositives.
4. Pour conclure, vous pouvez discuter des questions suivantes en utilisant la méthode « penser, jumeler, partager ».
 - Est-il important que les citoyen.ne.s soutiennent et défendent ces principes? Que se passerait-il si personne ne s'en souciait?
 - Nos droits entraînent-ils des responsabilités? Expliquez à l'aide d'exemples concrets. Par exemple, le droit de manifester entraîne la responsabilité de le faire de manière pacifique.

Consolidation des acquis

Option 1 : Quels sont les concepts les plus importants à retenir de cette leçon au sujet des principes démocratiques? Utilisez la fiche de suivi (Activité 1.2) pour créer six mots-clics décrivant ce que vous avez appris grâce à cette leçon.

Option 2 : Quel est le plus important principe pour vous? Créez une affiche ou une œuvre d'art numérique qui reflète ce principe et ce qu'il signifie pour vous.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none">• Définissez les mots clés au préalable (ex. : libertés, égalité, élections, responsabilité, équité, diversité).• Donnez aux élèves accès aux vidéos de la leçon avant d'entamer les discussions et les activités en classe (« Principes démocratiques » et « Le Vote étudiant Canada 2019 »).• Activez les sous-titres lors du visionnement des vidéos.• Donnez davantage d'exemples concrets aux élèves afin de les aider à mieux comprendre ce que sont les divers principes démocratiques.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none">• Comparez la démocratie à d'autres formes de gouvernement représentant différents pays et différentes cultures qui ont une importance pour vos élèves.• Les élèves proviennent de différents milieux et peuvent avoir des opinions différentes sur la démocratie. Créez une atmosphère propice aux discussions respectueuses.• Examinez les principes démocratiques dans différents contextes sociaux, y compris pour les peuples autochtones et les divers groupes culturels.• Discutez des obstacles auxquels sont confrontés les peuples autochtones et d'autres minorités.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none">• Si le travail en équipes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour les discussions et réflexions collaboratives.



MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

La démocratie signifie « le pouvoir au peuple ». Plusieurs principes servent de fondement à la démocratie. Les citoyen.ne.s ont la responsabilité de respecter et de soutenir ces principes.

Droits à l'égalité et droits de la personne : Chaque personne doit être traitée avec le même respect, la même dignité et la même considération (c.-à-d. sans discrimination), indépendamment de ses caractéristiques personnelles comme son identité raciale, ethnique ou nationale, sa couleur, sa religion, son genre, son âge, ses déficiences intellectuelles ou physiques, son orientation sexuelle, sa situation matrimoniale ou sa citoyenneté.

Les libertés fondamentales incluent notamment la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, ainsi que la liberté d'association.

Liberté économique :

Le gouvernement permet une certaine privatisation des biens et des entreprises. Les individus sont autorisés à choisir leur propre emploi et à rejoindre des syndicats. Il est généralement admis qu'un marché libre doit exister dans une démocratie et que le gouvernement ne doit pas contrôler l'économie.

Droits protégés : Dans une démocratie, les droits et libertés des citoyen.ne.s sont formellement reconnus par écrit. Au Canada, par exemple, les droits de la personne sont protégés en vertu de la Constitution canadienne et d'autres lois fédérales, provinciales et territoriales. Elles restreignent les pouvoirs du gouvernement, décrivent les libertés garanties des individus et protègent les citoyen.ne.s contre les abus de pouvoir du gouvernement.

Garanties juridiques : Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit à la même protection de la loi sans discrimination. Personne n'est au-dessus de la loi, pas même les élu.e.s, la police et les forces armées.

Contrôle de l'abus de pouvoir :

Pour éviter la corruption et les abus de pouvoir, les gouvernements démocratiques sont souvent organisés de manière à limiter les pouvoirs des administrations publiques et des personnes qui y travaillent.

Élections libres et équitables :

Les élections se tiennent régulièrement, généralement toutes les quelques années. Les citoyen.ne.s de plus de 18 ans ont le droit de vote et de se présenter aux élections– quelle que soit leur identité raciale, leur genre, leur origine ethnique et leur statut socio-économique (entre autres).

Multipartisme : Cela permet à plus de deux partis de participer aux débats politiques et aux élections. Les électeur.rice.s sont libres de soutenir les candidat.e.s, les partis et les idéaux politiques qu'ils préfèrent.

Participation citoyenne :

La participation peut prendre différentes formes : se présenter aux élections, voter aux élections, s'informer sur les enjeux qui touchent la communauté, débattre des enjeux, assister aux assemblées communautaires, payer des impôts, faire partie d'un jury et manifester. La participation citoyenne permet de renforcer la démocratie.

Responsabilité et transparence :

Les représentant.e.s élu.e.s sont responsables de leurs actions et doivent rendre des comptes à la population. Un gouvernement qui fait preuve de transparence organise des assemblées publiques et permet aux citoyen.ne.s d'y assister. La presse et le public sont tenus informés des décisions prises par le gouvernement.

Indépendance judiciaire :

Les tribunaux et le pouvoir judiciaire sont indépendants. Les juges et le pouvoir judiciaire sont libres d'agir sans être influencés ou contrôlés par les branches exécutive et législative du gouvernement. Ils ne doivent pas non plus être corrompus ou influencés par d'autres individus, entreprises ou groupes politiques.

Tolérance politique : Il existe une variété d'opinions politiques différentes. Certains groupes socio-économiques et/ou ethniques sont majoritairement sous-représentés au sein des classes politiques dominantes. Puisque les sociétés démocratiques se veulent politiquement tolérantes, les droits des minorités sont protégés. Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisés à s'organiser et à exprimer leurs opinions.

Accepter les résultats des élections :

Les élections justes et équitables font des gagnant.e.s et des perdant.e.s. Les perdant.e.s et leurs partisan.e.s doivent accepter leur défaite électorale, car la démocratie exige le transfert pacifique du pouvoir d'un parti à l'autre.

DOCUMENT 1.1 : Les principes démocratiques

Plusieurs principes essentiels sont aux fondements de la démocratie



ÉGALITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE

- Toutes les personnes vivant en démocratie ont des droits garantis tels que le droit d'opinion et d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, et le droit d'organiser des manifestations pacifiques et d'y participer.
 - Dans la majorité des démocraties, les individus sont égaux devant la loi et ont le droit de participer à la société peu importe leur identité raciale, leur religion, leur origine ethnique, leur langue, leur genre ou leur orientation sexuelle.
 - Au Canada, les libertés et les droits fondamentaux sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés, qui fait partie de la Constitution canadienne.
-



ÉLECTIONS LIBRES ET ÉQUITABLES

- Les citoyen.ne.s ont le droit de voter lors des élections pour choisir leurs représentant.e.s politiques.
 - Les citoyen.ne.s peuvent se présenter comme candidat.e.s aux élections.
 - Aucun obstacle ou menace ne brime le droit de vote, que ce soit avant ou après une élection.
 - Au Canada, les élections fédérales doivent avoir lieu au plus tard tous les 5 ans.
-



RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE

- Les élu.e.s sont responsables de leurs actions. Iels doivent remplir leurs fonctions conformément aux souhaits de ceux qu'ils représentent et non en vue de leurs propres intérêts.
 - En démocratie, la presse s'assure que les élu.e.s rendent des comptes et que la population soit informée.
 - Au Canada, les élu.e.s se prêtent à des exercices, comme des périodes de questions, afin de rendre des comptes et de répondre aux questions des partis d'opposition. Iels s'impliquent également dans des rencontres avec la population.
-



ÉTAT DE DROIT

- La loi est appliquée de manière juste, égale et uniforme. Ainsi, tout le monde, incluant les fonctionnaires, la police et les militaires, doit obéir à la loi.
 - Le gouvernement ne peut pas punir des personnes qui n'ont pas enfreint la loi.
 - Tous.tes les Canadien.ne.s ont le devoir de respecter les lois du pays, même s'ils sont en désaccord avec ces lois.
-



TOLÉRANCE POLITIQUE

- La société est composée de personnes d'origines culturelles variées, qui pratiquent diverses religions, qui ont différentes identités ethniques et raciales, qui ont différentes identités de genre ou orientations sexuelles. Les voix de ces différents groupes sont reconnues.
 - Les sociétés démocratiques s'efforcent d'être politiquement tolérantes et les droits des minorités sont protégés.
 - Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisé.e.s à se rassembler et à partager leurs opinions.
-



PARTICIPATION CITOYENNE

- La participation des citoyen.ne.s à la gouvernance du pays est plus qu'un droit, c'est un devoir.
 - La participation peut comprendre : voter, rester informé, débattre des enjeux, prendre part à des assemblées citoyennes, payer ses impôts, être membre d'un jury et manifester.
 - La participation citoyenne renforce notre démocratie.
-

ACTIVITÉ 1.2 : Fiche de suivi #Motsclics

QUELS MOTS-CLICS UTILISERAI-TU POUR DÉCRIRE LA LEÇON ET/OU IDENTIFIER LES CONCEPTS LES PLUS IMPORTANTS?

AS-TU DES QUESTIONS SUR LA LEÇON D'AUJOURD'HUI?

QUELS MOTS-CLICS UTILISERAI-TU POUR DÉCRIRE LA LEÇON ET/OU IDENTIFIER LES CONCEPTS LES PLUS IMPORTANTS?

AS-TU DES QUESTIONS SUR LA LEÇON D'AUJOURD'HUI?

Leçon 2

Points de vue et pluralisme



QUESTIONS GUIDES

1 Pourquoi différents individus perçoivent-ils parfois la même chose de manières différentes?

2 Est-ce que le pluralisme est important en démocratie?

3 Quelles actions puis-je entreprendre pour contribuer au respect du pluralisme dans la société?

APERÇU

Dans une démocratie, les personnes ayant des identités et des opinions différentes doivent trouver des manières de vivre et de travailler ensemble pour le bien commun.

Dans cette leçon, les élèves examineront comment le même objet, la même situation ou le même enjeu peut être perçu et interprété de différentes façons par différentes personnes. Ensuite, les élèves pratiqueront l'écoute active en partageant leurs propres points de vue sur un sujet particulier et analyseront les facteurs qui influencent leur réflexion. Finalement, les élèves discuteront du concept de pluralisme et de l'importance de la diversité et de l'inclusion dans les sociétés démocratiques.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- expliquer pourquoi différentes personnes peuvent interpréter de différentes façons une même situation ou avoir des points de vue distincts sur un seul et même enjeu ;
- pratiquer l'écoute active tout en tenant compte du point de vue des autres ;
- évaluer l'importance du pluralisme dans une société démocratique, et ;
- identifier les gestes que je peux adopter pour soutenir la diversité et l'inclusion.

Introduction

Que vois-tu? Cette activité préparatoire présente des illusions d'optique pour montrer aux élèves que différentes personnes peuvent percevoir de différentes façons la même image et qu'il n'y a pas toujours de bonne réponse.

1. Expliquez aux élèves que vous allez leur montrer une série d'images (Diaporama 2) et qu'ils doivent d'abord écrire ce qu'ils voient sans en discuter avec les autres.
2. Examinez à nouveau les images et invitez les élèves à partager leur description. Faites un sondage informel auprès de la classe pour avoir une vue d'ensemble des différentes options. Encouragez les élèves à voir l'image opposée à celle qu'ils ont vue au début (conseil : en se concentrant sur différents éléments de l'image, on devrait pouvoir voir différents objets).
3. Faites un compte rendu de l'activité en classe.

Questions suggérées :

- Y a-t-il une « bonne » façon de voir les images? Quelqu'un a-t-il raison et quelqu'un a-t-il tort?
- Qu'avez-vous ressenti envers les personnes qui ont vu la même image et envers celles qui l'ont vue de façon différente?
- Avez-vous été capable de voir l'image différemment une fois qu'on vous a montré une autre façon de l'interpréter?
- Quelle est la principale leçon à tirer de cette activité?

Activités (45 min)

1. Examinez la signification de la perception et du point de vue.
 - **La perception** est la façon dont nous interprétons les choses. C'est la capacité de voir, d'entendre ou de prendre conscience de quelque chose en utilisant l'un de nos sens. Les individus perçoivent les choses différemment. Nous choisissons de concentrer notre attention sur différents aspects d'une chose en fonction de ce qui nous intéresse, de ce qui nous est familier ou de ce que nous considérons comme important.
 - **Le point de vue** est la façon dont nous voyons quelque chose. Nos points de vue sont façonnés par qui nous sommes, ainsi que par notre environnement et nos expériences de vie. Par exemple, des personnes vivant dans des pays différents peuvent avoir des priorités différentes dans la vie, en fonction de leurs croyances et de leurs conceptions du bonheur.

2. Choisissez un sujet parmi la liste suivante et distribuez des copies de l'Activité 2.1. Donnez aux élèves quelques minutes pour écrire leurs réponses individuelles aux questions. Les élèves peuvent simplement écrire les points essentiels.

- Les examens de fin d'année devraient être abolis.
- Tous.tes les Canadien.ne.s devraient être obligé.e.s de voter.
- Les écoles devraient éliminer les codes vestimentaires.
- Il est important de dépenser de l'argent pour explorer l'espace.

Si cette activité est réalisée dans le cadre d'un apprentissage à distance, vous pouvez utiliser un outil tel que *Flipgrid*. Les élèves peuvent ainsi enregistrer des réponses vidéo.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Flipgrid est un site Web qui permet aux enseignant.e.s de créer des « grilles » pour faciliter les discussions vidéo. Chaque grille est semblable à un tableau d'affichage où les enseignant.e.s peuvent poser des questions et leurs élèves peuvent publier des réponses vidéo qui apparaissent dans une grille en mosaïque.

3. Répartissez les élèves en groupes et demandez-leur de partager leurs réponses et de réfléchir aux personnes ou aux expériences qui ont influencé leur point de vue. Vous pouvez passer en revue les conseils d'écoute active avant l'activité de groupe (Document 2.2).
4. Faites un compte rendu de l'activité en classe.
 - Le fait d'écouter le point de vue des autres a-t-il influencé votre réflexion sur le sujet en question?
 - Pouvez-vous établir des liens ou voir une influence entre les expériences de vie des autres élèves et leur point de vue sur le sujet?

5. Discutez du concept de pluralisme. Est-ce que le pluralisme est important en démocratie?
- Le pluralisme désigne l'idée selon laquelle des personnes ayant des croyances, des origines et des modes de vie différents peuvent coexister dans la même société et participer de manière égale au processus politique.
 - Le désaccord peut nous amener à remettre en question nos idées et à nous demander si notre façon de voir un enjeu est vraiment la meilleure qui soit.
 - Les sociétés démocratiques s'efforcent d'être politiquement ouvertes aux voix des différents groupes. Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisés à se rassembler et à partager leurs opinions.

Ressource supplémentaire :

[What is Pluralism? | Qu'est-ce que le pluralisme?](#)
(0 :00 – 3 :54), Centre mondial du pluralisme

Consolidation des acquis

Utilisez une méthode de réflexion connue en anglais sous le nom de « Circles of Action » pour clôturer la leçon. Cette méthode est utilisée pour encourager les élèves à agir de manière responsable.

À partir de ce que j'ai appris sur le pluralisme, que puis-je faire pour contribuer à son respect...

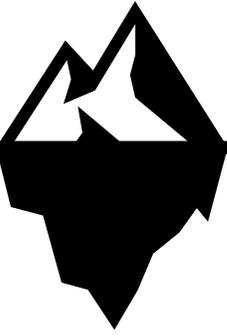
1. Dans mon cercle intime (mes amis, ma famille, les personnes que je connais bien) ?
2. Dans ma communauté (mon école, mon quartier) ?
3. Dans le monde (au-delà de mon environnement quotidien) ?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez à l'avance les mots clés et les définitions. • Donnez aux élèves l'accès aux vidéos de la leçon avant les discussions et les activités en classe. • Activez les sous-titres des vidéos.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves proviennent de différents milieux et peuvent avoir des opinions différentes sur la démocratie. Créez une atmosphère propice aux discussions respectueuses. • Discutez des obstacles systémiques à l'égalité auxquels sont confrontés les peuples autochtones et d'autres minorités.
Accessibilité et accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupe de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs ou Jamboard pour les discussions et réflexions collaboratives.

ACTIVITÉ 2.1 : Tes points de vue

Réponds aux questions suivantes dans la colonne de droite.

<p>Quel est le sujet choisi?</p>	
<p>La pointe de l'iceberg</p> <p>Quelle est ta position sur le sujet? Que vois-tu à la surface?</p>	
 <p>Sous la surface</p> <p>Fais une liste de ce qui influence tes sentiments et comportements.</p> <p>Ces facteurs d'influence peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des événements marquants de ton passé• Des circonstances actuelles• Des croyances• Des préférences• Des valeurs culturelles, des coutumes et des traditions	
<p>Explique de quelle manière une expérience marquante ou une personne influente a déjà eu un impact sur un de tes points de vue.</p>	

DOCUMENT 2.2 : Faire preuve d'une écoute active

Voici quelques conseils utiles sur la façon de faire preuve d'une écoute active.



**SURVEILLER
SON LANGAGE
CORPOREL**

Fais face à ton interlocuteur.trice et maintiens un contact visuel.
Fais preuve d'ouverture. Évite de croiser les bras. Tu peux hocher la tête si tu es d'accord.



**ÊTRE
ATTENTIF.VE**

Évite les distractions, comme les appareils électroniques ou les autres personnes. Concentre-toi sur la conversation.
Assure-toi de prêter attention à l'orateur.rice. Écoute les mots et essaye de bien comprendre ce qu'il dit.



**NE PAS
INTERROMPRE**

Il ne s'agit pas de toi et de tes idées. Interrompre est impoli et envoie des signaux négatifs à l'orateur.rice et à ceux qui vous entourent.

Garde tes questions ou tes commentaires pour la fin.



**FAIRE PREUVE
D'EMPATHIE**

Imagine-toi à la place de quelqu'un d'autre. Essaie de ressentir ce que ton interlocuteur.rice ressent et considère son point de vue.



**ÊTRE CURIEUX.SE,
LE BUT EST
D'APPRENDRE**

Poser des questions est une façon de montrer que tu es curieux.se et que tu veux apprendre quelque chose de nouveau. Cela peut également t'aider à clarifier ce qui n'était pas clair. La curiosité accroît notre empathie.

Exemples : Comment t'es-tu senti.e quand... ? Peux-tu m'en dire plus sur... ?

Leçon 3

Une société démocratique informée



QUESTIONS GUIDES

1 Comment l'information que je consulte peut-elle affecter mes décisions?

2 Quels sont les avantages et les défis liés à la diffusion d'informations sur les plateformes en ligne?

APERÇU

Pour devenir des citoyen.ne.s responsables, nous devons développer certaines compétences, dont la capacité à rechercher des informations auprès de diverses sources et de comparer les points de vue sur des questions importantes.

Dans cette leçon, les élèves découvriront la relation entre les informations qu'ils consultent et les décisions qu'ils prennent grâce à une activité interactive. Avant de participer à une élection locale fictive, les élèves se renseigneront sur les candidat.e.s et les enjeux électoraux en consultant des informations provenant des réseaux sociaux. Après le vote, les élèves discuteront de l'influence des fils d'actualité qu'ils ont lus sur leur décision. Ils analyseront ensuite les avantages et les inconvénients à obtenir des informations en ligne.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- analyser l'influence des nouvelles sur nos opinions des autres, des événements et des enjeux ;
- décrire la façon dont les algorithmes déterminent ce que l'on voit en ligne ;
- évaluer les avantages et les inconvénients à obtenir des informations en ligne ; et
- identifier des stratégies permettant de devenir un.e citoyen.ne responsable et bien informé.e.

Introduction

Engagez une discussion sur la prise de décisions éclairées. Demandez aux élèves de réfléchir à la meilleure façon de s'informer avant de voter dans les cas suivants.

- a) Les élections du conseil d'école
- b) Élections gouvernementales

Demandez aux élèves de discuter des questions suivantes avec l'un.e de leur camarade de classe.

- Comment vous renseigneriez-vous au sujet des différentes personnes qui se présentent aux élections?
- Quelles sont les sources d'information auxquelles vous feriez confiance et pourquoi?
- Est-il important de bien s'informer avant de prendre une décision? Pourquoi?

Activités

1. Faites l'activité *Fil de pensée : édition électorale* sur le site de CIVIX : educationauxmedias.ca (inscription gratuite).

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

L'activité peut se faire en ligne ou à l'aide de copies imprimées des fils d'actualité disponibles sur educationauxmedias.ca. Vous pouvez demander aux élèves de voter à main levée ou à l'aide de bulletins de vote papier (Activité 3.1).

- a) **Présenter le scénario** : Une élection importante se prépare et vous allez y participer. Deux candidates se présentent et les membres de votre communauté sont persuadé.e.s de la victoire de l'une d'entre elles. La course sera probablement serrée. Avant de faire votre choix, vous vous renseignerez sur les candidates et les enjeux électoraux en consultant des informations sur les réseaux sociaux. Les fils d'actualités sur les réseaux sociaux présentent différents articles provenant de médias d'information ainsi que des messages d'ami.e.s et de membres de la communauté.
- b) **Lire les fils d'actualité** : Distribuez le lien fourni aux élèves et celui-ci leur attribuera aléatoirement l'un des deux fils (chaque fil étant davantage en faveur de l'une des deux candidates). N'informez pas les élèves de l'existence de deux fils d'actualité différents. Donnez 10 minutes aux élèves pour examiner les informations.

- c) **Voter** : Demandez aux élèves de voter pour la candidate de leur choix en utilisant le bouton de vote en ligne situé à la suite du fil d'actualité. Vous pouvez accéder aux résultats à partir de votre tableau de bord sur le site educationauxmedias.ca. Annoncez les résultats du vote à la classe.
- d) **Faire le point** : Dans le cadre d'une discussion en classe, demandez aux élèves d'expliquer leur choix et de présenter les informations qui ont influencé leur décision.

Au cours de la discussion, les élèves réaliseront qu'ils n'ont pas tous.tes eu accès aux mêmes informations. Au moment opportun, annoncez aux élèves qu'ils ont reçu deux fils d'actualité différents et donnez-leur le temps d'examiner les deux afin d'en identifier les différences (des liens sont disponibles à cet effet sur educationauxmedias.ca).

Voici quelques exemples de questions pouvant guider la discussion :

- Qu'avez-vous pensé des résultats du vote lorsque vous ne saviez pas encore qu'il y avait deux fils d'actualité différents? Avez-vous été surpris.e par le résultat? Pourquoi?
 - Comment deux personnes peuvent-elles se retrouver avec deux fils d'actualité aussi différents?
 - Que se passe-t-il quand nous sommes exposé.e.s à des faits et des opinions différents?
 - Croyez-vous que les électeur.rice.s devraient être exposé.e.s à différents points de vue sur un enjeu commun avant de prendre une décision?
2. Regardez les vidéos « Dans les coulisses - qui décide ce que je vois en ligne ? » et/ou « CIVIX explique : Les algorithmes » et consultez le Diaporama 3 pour aborder les concepts d'algorithmes et de bulle de filtres, ainsi que les conséquences des plateformes en ligne et des réseaux sociaux sur la démocratie.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le contenu des deux vidéos « Dans les coulisses - qui décide ce que je vois en ligne ? » et « CIVIX explique : Les algorithmes » est très similaire. Vous pouvez choisir l'une ou l'autre de ces options ou les deux.

3. Répartissez les élèves en groupes de deux ou en petits groupes afin qu'ils discutent de leurs propres expériences.

Questions guides :

- Vous avez sûrement déjà remarqué, en naviguant sur Internet, des informations ou des publicités basées sur vos recherches précédentes. Pouvez-vous donner un exemple précis de ce que vous avez remarqué?
- Savez-vous comment l'information en ligne est personnalisée par les algorithmes?
- Que savez-vous au sujet des stratégies de personnalisation en ligne ou des algorithmes de recommandation?

4. Discutez des effets que peuvent avoir les algorithmes qui personnalisent le contenu que nous consultons en ligne.

Informations essentielles et questions :

- Lorsque l'information est personnalisée pour chaque individu, il peut y avoir des conséquences sur la citoyenneté et la démocratie.
- Que pourrait-il se passer si nous ne voyons que des nouvelles ou des informations que nous aimons ou avec lesquelles nous sommes d'accord? Quel impact cela pourrait-il avoir sur notre perception des autres, des enjeux et des événements?
- Quel impact les « bulles de filtres » peuvent-elles avoir sur les discussions portant sur des enjeux politiques controversés?
- Devrions-nous faire un effort pour éviter de nous retrouver dans une bulle de filtres? Que pouvons-nous faire pour découvrir d'autres points de vue?

Consolidation des acquis

Pour l'évaluation des apprentissages et la consolidation des acquis, demandez aux élèves de remplir la « Carte de réflexion » (Activité 3.2).

- QUOI? Décrivez ce que vous avez appris aujourd'hui. Qu'est-ce qui vous a marqué?
- ET ALORS? Identifiez ce que la leçon implique. Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Comment cela vous affecte-t-il?
- ET MAINTENANT? Définissez un plan d'action. Quelles actions allez-vous entreprendre?

Vous pouvez également demander aux élèves de noter un moment fort de la discussion sur une note autocollante et de la placer au tableau.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Définissez les mots clés au préalable (p. ex. : plateforme en ligne, algorithme, bulle de filtre). • Visionnez les vidéos « CIVIX explique : Les algorithmes » et/ou « Dans les coulisses - qui décide ce que je vois en ligne » avant les discussions en classe et les activités. • Activez les sous-titres lors du visionnement des vidéos.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Certain.e.s élèves n'ont pas accès à Internet et iels ne font pas tou.te.s usage des réseaux sociaux. Ainsi, tout le monde n'aura pas forcément une connaissance préalable des fils d'actualité de réseaux sociaux tels que présentés dans l'activité « fil de pensée ». • Encouragez les élèves à partager leurs propres expériences avec les plateformes en ligne et les réseaux sociaux. • Veillez à rester ouvert.e d'esprit et à encourager vos élèves à exprimer leurs points de vue.
Accessibilité et accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en équipe de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour les discussions et réflexions collaboratives.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

En tant que citoyen.ne.s vivant dans une démocratie, nous avons la responsabilité de rester informé.e.s au sujet des dossiers qui nous concernent et qui concernent la société dans son ensemble. Cela est vrai en tout temps, mais surtout durant les élections, quand il faut faire un choix éclairé derrière l'isoloir.

L'arrivée d'Internet et la popularisation des réseaux sociaux ont eu un impact considérable sur l'accès à l'information et aux nouvelles, en plus de complexifier la vie des citoyen.ne.s.

Les médias traditionnels étaient avant cela les « **gardiens de l'information** » et les seuls ayant les ressources nécessaires pour la diffuser.

Aujourd'hui, alors que la presse écrite et les stations de télévision sont coûteuses, n'importe qui peut s'improviser rédacteur.ice en chef.fe.

La popularité croissante des blogues et des réseaux sociaux était perçue au début comme une démocratisation de l'information qui permettait à de nouvelles voix d'intervenir dans le débat public et de provoquer des changements sociaux positifs. Après plus d'une génération, la réalité des communications en ligne s'est avérée plus nuancée.

Lorsque l'information provenait uniquement des **médias traditionnels** et bien établis, comme les journaux, la radio et la télévision, il y avait toujours une personne qui était chargée de vérifier les faits et de présenter l'information à la population.

Le rôle de gardien.ne.s de l'information était alors occupé uniquement par des êtres humains tels que les rédacteur.rice.s en chef.fe des médias traditionnels. Sur Internet ce rôle est tenu par une série d'instructions informatiques appelées **algorithmes** qui dictent à l'ordinateur comment exécuter une tâche, telle que le triage de l'information.

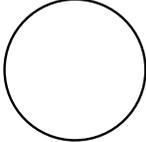
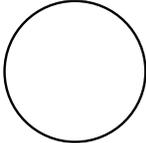
Les algorithmes des réseaux sociaux fonctionnent de telle manière que nous sommes plus susceptibles de voir du contenu qui correspond à ce que l'on croit déjà. Notre fil d'actualité respectif ne présente donc pas une vue d'ensemble.

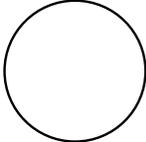
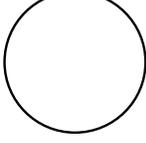
Comme les citoyen.ne.s sont devenu.e.s de grands consommateur.rice.s de **réseaux sociaux** (tels que Facebook ou TikTok), iels leur font confiance. Or, ces plateformes n'ont pas été conçues pour devenir des médias d'information. Les citoyen.ne.s se fient à leurs ami.e.s et aux résultats suggérés par des algorithmes pour savoir ce qui passe dans le monde, ce qui a des conséquences sur leur capacité à bien s'informer.

Pour être un.e citoyen.ne averti.e, il faut s'informer auprès de sources variées, comparer les points de vue et se tenir au fait de l'évolution des événements. Plusieurs mesures peuvent aider à bien s'informer, surtout avec l'abondance d'information disponible en ligne.

ACTIVITÉ 3.1: Élection dans ta communauté : exprime-toi!

Utilisez les modèles de bulletins de vote ci-dessous pour procéder au vote. Compilez les résultats et annoncez-les à la classe.

TANIA AUGER	
CHARLIE BÉLAND	

TANIA AUGER	
CHARLIE BÉLAND	

ACTIVITÉ 3.2: Quoi? Alors? Maintenant?

QUOI?

Décris ce que tu as appris aujourd'hui.

Qu'est-ce qui t'a marqué?

ET ALORS?

Identifie ce que la leçon implique.

Qu'est-ce que cela signifie pour toi?

Comment cela t'affecte-t-il?

ET MAINTENANT?

Définis un plan d'action.

Quelles actions vas-tu entreprendre?

Leçon 4

Les ordres de gouvernement



QUESTIONS GUIDES

- ❶ **Qu'est-ce qu'une démocratie représentative?**
- ❷ **Comment le gouvernement est-il organisé au Canada?**
- ❸ **Quels impacts les différents ordres de gouvernement peuvent-ils avoir sur ma vie?**

APERÇU

Le Canada compte plusieurs ordres de gouvernement, chacun ayant ses propres représentant.e.s élu.e.s et domaines de compétences.

Dans cette leçon, les élèves compareront les différents ordres de gouvernement, notamment le rôle des dirigeant.e.s, des représentant.e.s élu.e.s et le partage des compétences. Ensuite, les élèves créeront un tableau d'affichage sur lequel iels présenteront des domaines de compétence et services gouvernementaux. Iels expliqueront comment ceux-ci affectent leur vie, en utilisant des photos, des articles ou des publications provenant des médias sociaux. Dans l'activité de consolidation, les élèves identifieront le niveau de gouvernement qui a le plus d'impact sur leur vie et apprendront davantage sur le partage des compétences.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- décrire le système de gouvernance canadien ;
- distinguer les différents ordres de gouvernement ; et
- identifier les responsabilités des différents ordres de gouvernement au Canada et expliquer leur impact sur leur vie quotidienne.

Introduction

1. Affichez trois feuilles de papier cartonné dans la classe et indiquez sur chacune le nom d'un niveau de gouvernement (fédéral, provincial, local ou Premières Nations).
2. Lorsque les élèves entreront dans la classe, demandez-leur d'écrire une chose qu'ils savent déjà sur chaque niveau de gouvernement. Les élèves peuvent également écrire sur des notes autocollantes et les afficher sur du papier cartonné.
3. Passez en revue les connaissances actuelles des élèves avec la classe.

Activités

1. Présentez la structure du gouvernement au Canada avec la vidéo « Les ordres de gouvernement » et/ou le Diaporama 4.

Demandez ensuite à vos élèves de réaliser un croquis-note (de l'anglais sketchnote) pour en résumer le contenu. Les croquis-notes (ou croquinotes) sont des cartes visuelles de ce que les élèves ont pu retenir d'une explication ou d'une leçon, créées à partir de remarques écrites, de dessins, d'icônes, de formes et d'autres éléments visuels tels que des flèches, des cases et des lignes. Ils permettent aux élèves de synthétiser et de résumer visuellement des idées afin de mieux les retenir. Un exemple est fourni sur le site Web du programme dans la section Leçon 4.

Les élèves peuvent également créer une présentation numérique (diapositives) avec des images et du texte.

2. Examinez le document 4.1 et discutez avec la classe de la répartition des responsabilités. Expliquez aux élèves que les différents niveaux de gouvernement travaillent ensemble sur de nombreuses questions, comme les soins de santé. Par exemple, le gouvernement fédéral se concentre sur le financement des provinces et des territoires (par le biais du Transfert canadien en matière de santé), ainsi que sur la protection de la santé, la surveillance et la prévention des maladies, y compris l'approbation et l'achat de vaccins. Le gouvernement provincial s'occupe de la prestation des soins de santé, notamment des hôpitaux et des médecins, de la promotion de la santé et des initiatives de santé publique telles que les campagnes de vaccination. L'administration locale se concentre sur les services paramédicaux, l'assainissement, le contrôle des maladies, ainsi que sur la mise en place de cliniques de vaccination.

3. Créez un tableau d'affichage où les élèves peuvent indiquer comment les services ou les décisions du gouvernement affectent leur vie. Les élèves peuvent contribuer en ajoutant des photos, des articles de presse, des titres d'articles, des publications provenant de médias sociaux et d'autres informations connexes. Demandez à chaque élève de fournir deux exemples pour chaque ordre de gouvernement.

Consolidation des acquis

1. Demandez aux élèves de noter une nouvelle chose qu'ils ont apprise sur des notes autocollantes pour chaque ordre de gouvernement et de les placer sur les papiers cartonnés que vous avez utilisés pour l'activité d'Introduction.
2. Demandez aux élèves de répondre par écrit à l'une ou aux deux questions suivantes (Activité 4.2).
 - Quel niveau de gouvernement a le plus grand impact dans ta vie? Pourquoi? Justifie ta réponse à l'aide de deux exemples.
 - Est-il important de connaître les responsabilités de chaque niveau de gouvernement? Explique pourquoi.

Pour aller plus loin

Demandez aux élèves de choisir un enjeu qui leur tient à cœur et d'analyser comment le gouvernement pourrait agir pour améliorer la situation. Les élèves doivent plaider en faveur d'une action gouvernementale en utilisant la méthode de leur choix. Ils peuvent, par exemple, écrire une lettre au(x) ministre(s) responsable(s) de l'enjeu qui les concerne, rédiger un plaidoyer, faire un diaporama ou bien réaliser un projet audiovisuel.

En guise d'inspiration, regardez une ou plusieurs des vidéos suivantes portant sur des jeunes qui ont pris des mesures sur une question qui leur tient à cœur :

- Claudia Dilorio (Transports publics) : <https://youtu.be/-KZY3kYmmul>
- Alex Deans (Innovation et technologie) : https://youtu.be/nFWAo_8cj8s
- Renaud Brossard (Équilibrer le budget) : <https://youtu.be/se-HtQqLut0>

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez à l'avance les mots clés et les définitions (p. ex. représentant.e élu.e, gouvernement, fédéral, provincial, territorial, local, Premières nations, premier.e ministre, député.e, maire.sse, conseiller.e municipal). • Donnez aux élèves l'accès aux vidéos de la leçon avant les discussions et les activités en classe « Les ordres de gouvernement ». • Activez les sous-titres des vidéos. • Donnez des exemples ou montrez des images pour chaque champ de responsabilité.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Examinez un ou plusieurs groupes d'élu.e.s et discutez de la nécessité d'une plus grande diversité en politique. • Examinez la structure de gouvernance d'une communauté Première nation voisine.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupe de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs ou Jamboard pour les discussions et réflexions collaboratives. Si les élèves ont besoin de s'exercer davantage pour approfondir leur connaissance, demandez à un petit groupe d'élèves de créer un jeu de révision tel que Kahoot.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le Canada est un **État fédéral**, une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle.

Un État fédéral rassemble différents groupes politiques en un gouvernement central (fédéral) chargé des enjeux nationaux et plusieurs gouvernements locaux (provinciaux/territoriaux) chargés des enjeux locaux.

La séparation des pouvoirs repose sur le principe de subsidiarité, selon lequel la gestion d'un dossier est confiée à l'ordre de gouvernement qui en est le plus proche. La répartition des responsabilités est notamment définie aux articles 91 et 95 de la Loi Constitutionnelle de 1867.

Le **gouvernement fédéral** est responsable de l'ensemble du pays et de tous dossiers d'intérêt national et international, comme l'armée, les relations avec d'autres pays, le commerce international, la monnaie et la devise, la pêche et les océans, le droit criminel et la sécurité publique.

Les **gouvernements provinciaux et territoriaux** sont responsables des questions qui ont trait à leur propre

province ou territoire et aux affaires régionales, incluant l'éducation, la prestation des soins de santé, le bien-être social, les transports et les routes.

Les **administrations municipales et les districts régionaux, appelés gouvernement locaux**, se voient attribuer leurs pouvoirs par leur gouvernement provincial ou territorial respectif. Elles sont responsables d'enjeux locaux comme la collecte des ordures et le recyclage, le traitement des eaux, les transports en commun, les parcs municipaux et les loisirs.

Il existe également d'autres formes de gouvernement dans certaines **communautés autochtones** ou réserves des Premières nations. Les gouvernements autochtones partagent souvent certaines responsabilités avec le gouvernement de leur province ou territoire et le gouvernement fédéral.

Le terme « **autonomie-gouvernementale** » fait référence à une communauté des Premières nations, des Métis ou des Inuits qui fait ses propres choix quant à la façon d'offrir des programmes et des services à sa communauté. Le niveau d'autonomie varie, mais les lois fédérales et provinciales s'appliquent

toujours et les autres niveaux de gouvernement travaillent souvent ensemble pour le bien de tous les membres de la communauté. Les Premières nations autonomes ont la possibilité de signer des traités (accords officiels) avec les différents niveaux du gouvernement fédéral canadien (appelés Couronne). Les accords de revendications territoriales globales (traités modernes) conclus entre les gouvernements canadiens et les Premières nations se traduisent souvent par une plus grande autonomie des peuples autochtones, qui peuvent choisir leur(s) propre(s) mode(s) de représentation et de prise de décision.

Sur certains enjeux, les différents ordres de gouvernement sont appelés à travailler ensemble. Par exemple, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales sont chacun responsables de l'environnement. Le gouvernement fédéral applique la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et réglemente les cours d'eau qui servent pour la pêche et le transport maritime. Les gouvernements provinciaux réglementent l'aménagement du territoire, l'exploitation minière, la fabrication

et les émissions nocives. Les autorités locales sont chargées de l'aménagement du territoire (zonage), de la collecte des ordures et du traitement des eaux usées.

Chaque ordre de gouvernement est constitué d'élus qui représentent la population de leur secteur (districts, municipalités). Les **représentants élus** sont chargés de proposer, d'étudier, de débattre et de voter des projets de loi (lois potentielles) et d'examiner les enjeux qui affectent la communauté qu'ils représentent.

Les représentants fédéraux et provinciaux sont appelés députés. Les représentants au niveau provincial en Colombie-Britannique sont appelés membres de l'Assemblée législative.

Au niveau municipal en Colombie-Britannique, les représentants élus sont appelés **conseillers**. Dans les territoires non constitués de la Colombie-Britannique, les représentants élus sont appelés **directeurs de secteurs** et siègent au conseil du district régional.

La plupart des élus fédéraux et provinciaux et certains représentants municipaux dans certaines municipalités (par exemple Vancouver, Surrey, West

Vancouver) appartiennent à un parti politique. Un **parti politique** est un groupe de personnes partageant la même vision et la même idéologie politique, dont l'intention est d'accéder au pouvoir et de créer des changements politiques significatifs.

Le chef du gouvernement au niveau fédéral et provincial/territorial est appelé **premier ministre**. Dans les deux cas, le chef du parti qui obtient le plus grand nombre de députés au parlement ou à l'assemblée législative assume généralement le rôle de chef du gouvernement. De ce fait, le premier ministre n'est pas élu directement par les citoyens.

Dans les municipalités de la Colombie-Britannique, le chef du conseil municipal s'appelle un **maire**. Le maire est élu par l'ensemble de la population, c'est-à-dire par tous les habitants de la municipalité. Le chef du district régional s'appelle un **président** et est choisi parmi les membres du conseil de district régional.

En tant que **monarchie constitutionnelle**, le chef d'État du Canada est un **souverain héréditaire** (roi ou reine), qui règne conformément à la Constitution. Le souverain est représenté au Canada par le **gouverneur**

général, nommé par le souverain sur recommandation du **premier ministre**.

Dans les dix provinces, le souverain est représenté par le **lieutenant-gouverneur**, qui est nommé par le gouverneur général sur la recommandation du **premier ministre**. Habituellement, le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs sont nommés pour des mandats de cinq ans. Il n'y a pas de représentant de la reine au niveau local.

Dans les trois territoires du Canada, les commissaires territoriaux jouent un rôle similaire à celui d'un **lieutenant-gouverneur**. Les commissaires ne représentent toutefois pas le souverain. Ils sont nommés par le gouvernement fédéral et le représentent.

DOCUMENT 4.1 : Les responsabilités du gouvernement

Une liste des principales responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, conformément à la constitution canadienne et des responsabilités municipales/locales les plus communes.

FÉDÉRAL	PROVINCIAL	LOCAL
 Citoyenneté et passeports	 Collèges/universités	 Contrôle animal
 Droit criminel	 Permis de conduire et autoroutes	 Protection contre les incendies
 Monnaie	 Éducation	 Planification urbaine (zonage)
 Taxes fédérales	 Hôpitaux et soins de santé	 Parcs et loisirs
 Pêches et océans	 Municipalités	 Police locale
 Affaires étrangères et commerce	 Ressources naturelles	 Entretien des routes
 Terres et droits autochtones	 Propriétés et droits civils	 Transport en commun
 Langues officielles	 Taxes et impôts provinciaux	 Gestion des déchets
 Service postal	 Services sociaux	 Traitement et distribution de l'eau potable
 Anciens Combattants		

Parmi les domaines de responsabilité partagée figurent : l'immigration, l'agriculture, le transport et l'environnement.

ACTIVITÉ 4.2 : Carte de réflexion

<p>Quel niveau de gouvernement a le plus grand impact sur ta vie, et pourquoi? Justifie ta réponse à l'aide de deux exemples.</p>	
--	--

<p>Est-il important de connaître les responsabilités de chaque niveau de gouvernement? Explique pourquoi.</p>	
--	--

Leçon 5

Municipalités et districts régionaux



QUESTIONS GUIDES

- 1 De quelle manière les gouvernements locaux peuvent-ils exercer une influence sur leurs communautés?**
- 2 Quelles mesures peuvent être mises en place pour améliorer la vie de la communauté?**
- 3 Pourquoi devrais-je me sentir concerné par ce qui arrive dans ma communauté?**

APERÇU

Les municipalités et les districts régionaux sont responsables de la gestion, de la croissance et du bien-être de leur communauté. Pour ce faire, les municipalités et les districts régionaux ont recours à des lois, des arrêtés municipaux, des politiques, ainsi qu'à des services communautaires.

Dans cette leçon, les élèves commenceront par analyser la qualité de vie au sein de leur propre communauté et partageront leurs points de vue à ce sujet. Après s'être renseigné.e.s sur les gouvernements locaux en Colombie-Britannique, les élèves feront une chasse au trésor en ligne pour en apprendre davantage sur leur municipalité ou leur district régional. Ensuite, les élèves travailleront en groupe pour élaborer un plan d'action détaillé visant à résoudre un problème dans leur communauté. Iels auront également la possibilité d'analyser un arrêté municipal récemment adopté. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves réfléchiront à pourquoi iels devraient se soucier de leur communauté et travailler avec d'autres afin de provoquer des changements positifs.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- évaluer les forces et les faiblesses de leur communauté ;
- expliquer la structure et les fonctions du gouvernement local en Colombie-Britannique ;
- recenser des informations clés sur leur propre municipalité ou district régional ;
- analyser les différentes mesures qui pourraient être mises en place pour résoudre un problème spécifique dans leur communauté ; et,
- évaluer l'importance de l'engagement communautaire.

Introduction

1. Demandez aux élèves d'analyser leur communauté en répondant aux questions de l'Activité 5.1. Les données peuvent également être recueillies par le biais d'un questionnaire en ligne. Des versions Google Form et Microsoft Forms du questionnaire ont été mises à disposition sur le site Web du programme.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Vous pouvez demander aux élèves et à leurs familles de répondre à l'enquête en ligne afin d'analyser les résultats obtenus auprès d'un groupe plus large.

2. Répartissez les élèves en petits groupes et demandez-leur de discuter des forces et des faiblesses de leur communauté et d'expliquer leur choix de réponses.
3. Passez en revue les résultats obtenus par l'ensemble de la classe. Questions guides :
 - Quels ont été les résultats de l'évaluation de votre communauté?
 - Y a-t-il eu un consensus sur les principales forces et faiblesses de la communauté? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - Comment votre discussion avec vos camarades de classe a-t-elle influencé votre opinion au sujet de la communauté? (Exemple de réponse : J'ai aimé entendre le point de vue de ____ sur le pourquoi de _____. C'était quelque chose que je ne connaissais pas ou que je n'avais pas envisagé auparavant).

Activités

1. Utilisez le Diaporama 5 pour passer en revue des informations essentielles à propos des gouvernements locaux en Colombie-Britannique. Questions guides :
 - Quelles sont les caractéristiques des municipalités et des districts régionaux ? Quelles sont leurs responsabilités?
 - Comment fonctionnent les conseils municipaux et les conseils d'administration des districts régionaux ?
 - Quelle est l'influence des municipalités et des districts régionaux sur leurs communautés ?

2. Demandez aux élèves de faire une chasse au trésor en ligne sur leur municipalité ou leur district régional (Activité 5.2). Donnez aux élèves le temps de le faire seuls ou par deux, puis de partager leurs réponses en petits groupes, en leur permettant d'ajouter ou de mettre à jour leur propre fiche d'activité.

- Année de constitution en municipalité/district (le cas échéant)
- Données sur la population et le recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2021)
- Limites géographiques de la municipalité ou de la communauté rurale et deux principaux reliefs ou cours d'eau qui s'y trouvent
- Composition du conseil municipal ou du conseil de district régional (nombre de postes et titres)
- Description de quatre services fournis à la communauté
- Résumé de trois communiqués récents ou de nouveaux programmes offerts et des personnes de la communauté touchées.
- Informations complémentaires : Photographies des attractions, des institutions et des activités culturelles de la région (quatre photos).

3. Répartissez les élèves par deux ou en petits groupes et demandez-leur de discuter de leurs points de vue sur les besoins et les opportunités les plus importants au sein de leur communauté. Les élèves doivent réfléchir aux résultats de l'activité d'*Introduction* et de leurs recherches sur leur municipalité ou leur district régional.

Des questions pour encourager les élèves à réfléchir :

- Selon vous, quels sont les besoins les plus pressants au sein de la communauté?
 - Voyez-vous des possibilités d'amélioration ou de changement?
 - Comment le bien-être de la communauté pourrait-il être amélioré?
4. Demandez à chaque groupe de proposer une solution à un problème qu'il souhaite résoudre par le biais d'un plan d'action communautaire détaillé. En utilisant l'Activité 5.3 comme guide, chaque groupe doit effectuer des recherches, concevoir son plan et analyser les résultats possibles. Les élèves doivent utiliser des sources d'information primaires et secondaires, telles que le site Web de l'administration locale, des comptes rendus de recherche et des sources médiatiques.
 5. Chaque groupe doit présenter son plan au reste de la classe.

Activité alternative

1. Les arrêtés municipaux sont le principal instrument législatif des collectivités locales. Les conseils municipaux prennent des décisions en adoptant ou en modifiant les recommandations de leurs comités et des représentant.e.s de l'administration locale contenues dans les rapports et les communications. Demandez aux élèves de faire une recherche sur un arrêté municipal récemment adopté par leur conseil local et de réaliser l'Activité 5.4. La fiche d'information 5.5 peut servir de guide.

Questions guides :

- Détails : Quels sont les détails de l'arrêté?
 - Conditions : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?
 - Objectifs : Quels sont les buts et les objectifs?
 - Résultats : Comment les effets peuvent-ils être évalués?
 - Analyse : Pensez-vous que l'arrêté sera efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?
2. En petits groupes ou dans le cadre d'une discussion avec l'ensemble de la classe, demandez aux élèves de partager leur recherche et leur analyse des arrêtés municipaux.

Consolidation des acquis

Pour conclure, discutez avec les élèves et demandez-leur de répondre à une ou plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi devrions-nous nous soucier de notre communauté?
- Pourquoi est-il important de collaborer avec d'autres pour répondre aux besoins de la communauté?
- Pourquoi est-il important qu'il y ait de la diversité au sein du gouvernement et des groupes qui œuvrent pour le développement de nos communautés?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none">• Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance.• Laissez les élèves étudier leur communauté d'origine ainsi que la communauté dans laquelle ils vivent actuellement.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves peuvent avoir des sentiments mitigés vis-à-vis de leur communauté. Incitez-les à faire preuve d'empathie et créez un espace de discussion sécuritaire et respectueux.• Selon la communauté, les élèves peuvent choisir de se concentrer sur un groupe ethnique ou religieux particulier et voir comment ce groupe se sent au sein de la communauté.• Orientez la recherche au sujet des collectivités locales sur les programmes et services destinés aux enfants et aux jeunes de la communauté.• Si possible, encouragez les élèves à se renseigner sur les communautés autochtones voisines et sur les changements qu'elles ont connus au fil du temps, ou sur la place de ces communautés au sein de la société en général.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none">• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour organiser des discussions collaboratives.• Les supports de la présentation du plan d'action peuvent être créés et partagés dans un format numérique.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **municipalités** et les **districts régionaux** fournissent aux habitant.e.s de la Colombie-Britannique des services locaux essentiels, tels que l'eau potable, les systèmes de traitement des eaux usées, les parcs et loisirs ainsi que la protection contre les incendies. Ces administrations locales sont responsables de la planification, de la croissance et du bien-être de leur communauté et ce, au moyen de lois, de règlements et de politiques.

La Colombie-Britannique compte **162 municipalités**, regroupant environ 89% de la population de la province. La densité de population des municipalités varie, allant de petits villages de 100 habitant.e.s à de grandes villes de plus de 600 000 habitant.e.s. On distingue quatre catégories de municipalités suivant la population et la zone géographique : **les villages, les villes, les districts et les cités**.

Les fonctions d'une municipalité comprennent :

- Assurer le bon fonctionnement de sa communauté ;
- Fournir des services et adopter des lois afin d'assurer le bien-être de la communauté ;
- Assurer l'intendance des biens publics de la communauté ; et
- Favoriser le bien-être économique, social et environnemental de la communauté.

Les municipalités ont le pouvoir de mettre en place un large éventail de services en vertu de la *Charte communautaire* et d'autres lois provinciales. La plupart du temps, c'est le conseil municipal qui décide de fournir ou non un service particulier.

Les impôts sur la propriété sont établis par chaque municipalité et peuvent varier en fonction du type de propriété. Chaque année, les municipalités déterminent le montant de l'impôt foncier (impôt sur la propriété) qu'elles doivent percevoir pour contribuer au coût des services, et fixent le taux d'imposition en fonction de ce montant.

Le système de gouvernement local en Colombie-Britannique est unique au Canada. En plus des municipalités, il est composé de **27 districts régionaux**, couvrant la quasi-totalité de la province. La population des districts régionaux varie de moins de 4 000 à plus de deux millions d'habitant.e.s.

Les districts régionaux ont été créés pour favoriser la coopération et le partage équitable des coûts entre les zones municipales et les zones rurales. Les districts régionaux sont conçus comme une fédération composée de municipalités, de territoires non constitués (zones électorales) et, dans certains cas, de Premières nations signataires d'un traité, qui sont toutes représentées au conseil du district régional.

Comme les municipalités, les districts régionaux ont un objectif similaire et le pouvoir étendu d'exploiter tout service que le conseil d'administration juge nécessaire ou souhaitable pour l'ensemble ou une partie du district régional. Parmi les services les plus courants fournis par les districts régionaux figurent l'approvisionnement en eau, les systèmes de traitement des eaux usées, la protection contre les incendies, les parcs et les loisirs, la gestion des ordures ménagères, le développement économique, le contrôle des animaux, le logement public, les bibliothèques, les services d'urgence et les aéroports.

Les conseils municipaux sont les instances démocratiquement élues chargées de prendre des décisions au nom de la municipalité et de rendre compte de ces décisions à leur communauté. Ils sont composés d'un.e chef.fe de conseil appelé.e **maire.sse** et de plusieurs **conseiller.ère.s**, collectivement appelé.e.s **membres du conseil**.

Le nombre de membres du conseil municipal oscille entre 5 et 11 en fonction de la densité de la population. Le conseil municipal prend ses décisions collectivement, c'est-à-dire que ce ne sont pas les membres individuellement mais le conseil dans son ensemble, sur la base d'un vote majoritaire, qui décide et agit pour la municipalité.

Les conseils municipaux désignent un.e ou plusieurs membres de leurs conseils élus pour siéger en tant que représentant.e.s au sein de leur conseil régional respectif (**directeur.rice.s de district régional**). Dans les territoires non constitués, **les directeur.rice.s de secteur électoral** sont élu.e.s directement par la population. Les représentant.e.s des Premières nations signataires d'un traité sont choisi.e.s au sein de leur propre conseil et sont également appelé.e.s **directeur.rice.s de district régional**.

La.le chef.fe du conseil de district régional s'appelle la.le **président.e**. La.le président.e est choisi.e par un vote des membres du conseil du district régional. Collectivement, le conseil du district régional est une instance dirigeante du district régional. Il a le pouvoir de prendre des décisions par le biais de résolutions et de règlements administratifs, conformément aux objectifs du district régional.

DISTRICTS RÉGIONAUX

- | | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Alberni-Clayoquot • Bulkley-Nechako • Capital • Cariboo • Central Coast • Central Kootenay • Central Okanagan • Columbia Shuswap • Comox Valley | <ul style="list-style-type: none"> • Cowichan Valley • East Kootenay • Fraser Valley • Fraser-Fort George • Kitimat-Stikine • Kootenay Boundary • Metro Vancouver • Mount Waddington • Nanaimo | <ul style="list-style-type: none"> • North Coast • North Okanagan • Okanagan-Similkameen • Peace River • qathet Regional District • Squamish-Lillooet • Strathcona • Sunshine Coast • Thompson-Nicola |
|---|---|--|

MUNICIPALITÉS

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Abbotsford • Armstrong • Burnaby • Campbell River • Castlegar • Chilliwack • Colwood • Coquitlam • Courtenay • Cranbrook • Dawson Creek • Delta • Duncan • Enderby • Fernie • Fort St. John • Grand Forks • Greenwood • Kamloops • Kelowna • Kimberley • Langford • Langley • Maple Ridge • Merritt • Mission • Nanaimo • Nelson • New Westminster • North Vancouver • Parksville • Penticton • Pitt Meadows • Port Alberni • Port Coquitlam • Port Moody • Powell River • Prince George • Prince Rupert • Quesnel • Revelstoke | <ul style="list-style-type: none"> • Richmond • Rossland • Salmon Arm • Surrey • Terrace • Trail • Vancouver • Vernon • Victoria • White Rock • Williams Lake • 100 Mile House • Barriere • Central Saanich • Chetwynd • Clearwater • Coldstream • Elkford • Fort St. James • Highlands • Hope • Houston • Hudson's Hope • Invermere • Kent • Kitimat • Lake Country • Lantzville • Lillooet • Logan Lake • Mackenzie • Metchosin • New Hazelton • North Cowichan • North Saanich • North Vancouver • Oak Bay • Peachland • Port Edward • Port Hardy • Saanich | <ul style="list-style-type: none"> • Sechelt • Sechelt Indian Government • District • Sicamous • Sooke • Sparwood • Squamish • Stewart • Summerland • Taylor • Tofino • Tumbler Ridge • Ucluelet • Vanderhoof • Wells • West Kelowna • West Vancouver • Bowen Island • Sun Peaks • Northern Rockies • Whistler • Comox • Creston • Gibsons • Golden • Ladysmith • Lake Cowichan • Oliver • Osoyoos • Port McNeill • Princeton • Qualicum Beach • Sidney • Smithers • View Royal • Esquimalt • Langley • Spallumcheen • Lumby • Alert Bay • Anmore | <ul style="list-style-type: none"> • Ashcroft • Belcarra • Burns Lake • Cache Creek • Canal Flats • Chase • Clinton • Cumberland • Fraser Lake • Fruitvale • Gold River • Granisle • Harrison Hot Springs • Hazelton • Kaslo • Keremeos • Lions Bay • Lytton • Masset • McBride • Midway • Montrose • Nakusp • New Denver • Pemberton • Port Alice • Port Clements • Pouce Coupe • Queen Charlotte • Radium Hot Springs • Salmo • Sayward • Silverton • Slokan • Tahsis • Telkwa • Valemount • Warfield • Zeballos |
|---|---|--|---|

ACTIVITÉ 5.1 : Analyser ma communauté

Utilise le questionnaire ci-dessous pour évaluer les forces et les faiblesses de ta communauté. Indique si tu es « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec chaque affirmation en cochant la réponse appropriée.

CATÉGORIES	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT PAS D'ACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD
Je ressens un fort sentiment d'appartenance à ma communauté.				
Je me sens en sécurité dans ma communauté.				
Il y a beaucoup de parcs et d'espaces verts bien entretenus.				
Ma communauté dispose de suffisamment d'installations récréatives et de services de divertissement.				
Il est facile d'accéder aux programmes et services communautaires.				
Ma communauté a développé des méthodes de transport alternatives, notamment les transports en commun, le covoiturage ou les pistes cyclables.				
La pauvreté et l'insécurité alimentaire (manque de disponibilité et d'accessibilité d'aliments nutritifs) ne sont pas des problèmes au sein de ma communauté.				
Ma communauté valorise son histoire et sa culture à travers des festivals, des musées et des galeries.				
La connexion Internet est rapide et fiable dans ma communauté.				
Mon gouvernement local mène une campagne touristique efficace et attire de nombreux touristes.				
L'accès à un logement abordable n'est pas un problème dans ma communauté.				
Je suis sûr.e que je trouverai un emploi qui m'intéresse dans ma communauté.				
J'ai l'intention de rester pour vivre et travailler dans ma communauté après avoir terminé mes études.				
Je fais entièrement confiance à la police locale.				
Je fais entièrement confiance aux élu.e.s locaux.				

Calcule la note de ta communauté en calculant le total de chaque réponse ci-dessous.

Tout à fait d'accord Nombre de réponses _____ x 4 _____

Plutôt d'accord Nombre de réponses _____ x 3 _____

Plutôt pas d'accord Nombre de réponses _____ x 2 _____

Pas du tout d'accord Nombre de réponses _____ x 1 _____

La note d'évaluation de ta communauté (sur 60): _____

Question : Quelles sont les principales forces et faiblesses de ta communauté locale? Identifie trois d'entre elles.

ACTIVITÉ 5.2 : Apprendre à connaître ma communauté

Fais une chasse au trésor en ligne pour en savoir plus sur ta municipalité ou ton district régional. Utilise le site Web de ton administration locale, le site Web de Statistique Canada et d'autres sources d'information.

Nom	Année de constitution
Données sur la population et le recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2021)	
Limites géographiques de la municipalité ou de la communauté rurale et deux principaux reliefs ou cours d'eau qui s'y trouvent	
Composition du conseil municipal ou du conseil de district régional (nombre de postes et titres)	
Description de quatre services fournis à la communauté	
Résumé de trois communiqués récents ou de nouveaux programmes offerts et des personnes de la communauté touchées.	

Informations complémentaires : Photographies des attractions, des institutions et des activités culturelles de la région (quatre photos).

ACTIVITÉ 5.3 : Guide pratique pour l'action communautaire

<p>IDENTIFIE UN PROBLÈME :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quel est le problème le plus urgent dans votre communauté?• Existe-t-il une opportunité de créer un changement positif dans votre communauté?• Pouvez-vous formuler le problème ou l'opportunité d'amélioration sous forme de question?	
<p>DÉCOUVREZ LES FAITS :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les enjeux liés au problème/à l'opportunité?• Qui est touché.e et comment?• Quelles recherches ou statistiques existent à ce sujet?• Quelles mesures votre gouvernement local a-t-il prises pour résoudre le problème?	
<p>PROPOSITIONS D'ACTIONS:</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelles actions peuvent être menées pour résoudre le problème?• Quelles personnes pourraient créer ou bloquer le changement? (responsables gouvernementaux, groupes communautaires)• De quelle manière pouvons-nous encourager l'action ou le changement au sein de la communauté?	
<p>RÉSULTATS:</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les résultats souhaités?• Quelles répercussions cela peut entraîner?• Comment pouvons-nous évaluer le succès de notre plan ou des actions proposées?	

ACTIVITÉ 5.4 : Analyse des arrêtés municipaux

Les arrêtés municipaux sont le principal instrument législatif des collectivités locales. Les conseils municipaux prennent des décisions en adoptant ou en modifiant les recommandations de leurs comités et des représentant.e.s de l'administration locale. Consultez le site Web de ton administration locale et trouve un arrêté récent. Analysez l'arrêté en répondant aux questions ci-dessous.

INFORMATIONS SUR L'ARRÊTÉ : Numéro, sujet, date	
DÉTAILS : Quels sont les détails de l'arrêté?	
CONDITIONS : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?	
OBJECTIFS : Quels sont les buts et les objectifs?	
RÉSULTAS : Comment les effets peuvent-ils être évalués?	
ANALYSE : L'arrêté sera-t-il efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?	

FICHE D'INFORMATION 5.5 : Analyse des arrêtés municipaux

Exemple d'analyse des arrêtés municipaux.

INFORMATIONS SUR L'ARRÊTÉ : Numéro, sujet, date	#1234 Proposer un nouveau règlement pour le soin et le contrôle des chiens afin de les protéger de la maltraitance animale. Promulgué le 31 janvier 2022.
DÉTAILS : Quels sont les détails de l'arrêté?	<ul style="list-style-type: none">• Il est interdit de laisser un animal à l'extérieur en cas de conditions météorologiques extrêmes, sauf si l'animal a accès à un enclos qui le protège adéquatement des intempéries.• Il est interdit d'attacher un animal sans surveillance pendant plus d'une heure.• Il est interdit d'utiliser en tout temps un collier étrangleur, un collier à pointes ou tout autre dispositif similaire sur un chien. Ne s'applique pas à l'utilisation d'un collier de type martingale.
CONDITIONS : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?	<ul style="list-style-type: none">• Les traitements abusifs des animaux, notamment l'exposition à des conditions climatiques extrêmes, l'attache pendant une durée longue et l'utilisation de colliers punitifs.
OBJECTIFS : Quels sont les buts et les objectifs?	<ul style="list-style-type: none">• Réduire la fréquence des animaux laissés dehors lors de conditions météorologiques extrêmes et les troubles qui en résultent.• Réduire les blessures et les mauvais traitements infligés aux animaux par des colliers punitifs et de la négligence.
RÉSULTAS : Comment les effets peuvent-ils être évalués?	<ul style="list-style-type: none">• Suivi du nombre de blessures ou de décès d'animaux dus à des conditions météorologiques extrêmes ou à l'attache.
ANALYSE : L'arrêté sera-t-il efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?	<ul style="list-style-type: none">• Oui. Il sera efficace si le règlement est appliqué et si la population en est informée.

Leçon 6

Les élections locales



QUESTIONS GUIDES

1 Comment sont élu.e.s les conseiller.ère.s municipaux.les ou les directeur.rice.s de district?

2 Comment en apprendre davantage sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections?

3 Quel.le(s) candidat.e(s) devrais-je soutenir et pourquoi?

APERÇU

Une élection est l'occasion pour les citoyen.ne.s de discuter des différents enjeux politiques et d'avoir un impact sur l'avenir de leur communauté.

Dans cette leçon, les élèves se renseigneront sur le processus électoral au niveau local et apprendront à comparer les candidat.e.s. En groupes, les élèves feront des recherches sur l'un.e des candidat.e.s et partageront leurs découvertes avec le reste de la classe. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves réfléchiront à ce qui motive leur choix de candidat.e.s.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- analyser les difficultés auxquelles est confrontée leur communauté ;
- expliquer comment le processus électoral local fonctionne ;
- expérimenter différentes manières de comparer les candidat.e.s ;
- faire des recherches sur les différent.e.s candidat.e.s qui se présentent aux élections en utilisant des sources primaires et secondaires ; et
- déterminer quels sont les critères importants à leurs yeux quand il faut choisir un.e candidat.e et pourquoi.

Introduction

1. Présentez les éléments suivants aux élèves pour préparer la leçon.

Dans un lieu donné - un quartier, une communauté, une province ou un pays - partout où des groupes de personnes vivent ensemble et où les lois et les décisions affectent toute la population, il y aura des différences d'opinions sur la façon dont le gouvernement et la société devraient fonctionner, sur les questions les plus importantes et sur la meilleure façon d'agir. Les élections sont l'occasion pour les citoyen.ne.s de discuter des enjeux politiques et de prendre position sur les enjeux qui affectent leur communauté.

2. En petits groupes, demandez aux élèves de réfléchir à certains des enjeux les plus urgents de leur communauté. Objectif : 6 à 8 enjeux.
3. Avec l'ensemble de la classe, créez des critères permettant d'évaluer la liste des enjeux urgents de la communauté.

Exemple de critères : demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes pour chaque sujet : Certainement / Probablement / Probablement pas / Définitivement pas.

- L'impact est-il à long terme?
 - L'impact est-il extrême - positivement ou négativement?
 - De nombreuses personnes sont-elles touchées?
 - Est-ce qu'il vous affecte directement, vous, votre famille et vos ami.e.s?
 - De nombreuses personnes sont-elles pour et/ou contre?
 - Les différences entre les personnes qui soutiennent le projet et celles qui s'y opposent sont-elles importantes?
4. Répartissez les élèves en petits groupes de nouveau et demandez-leur de classer les enjeux en fonction des critères établis.
 5. Ensuite, discutez avec toute la classe pour examiner les classements faits par les petits groupes et parvenir à un consensus sur les trois principaux enjeux auxquels votre communauté est confrontée.

Activités

1. Examinez le processus des élections locales en Colombie-Britannique à l'aide des questions guides suivantes et du Diaporama 6. Ajoutez au préalable au diaporama des informations concernant les courses électorales ayant lieu dans votre communauté.

- Pourquoi avons-nous des élections?
- Qui est responsable de l'organisation des élections locales?
- Comment les candidat.e.s sont-ils élu.e.s lors des élections locales?
- Pour combien de candidat.e.s puis-je voter pour chaque élection?

2. Inscivez la question suivante au tableau : Comment les électeur.rice.s décident-ils pour qui voter?

Avant d'avoir une discussion avec toute la classe, répartissez les élèves en petits groupes ou en groupes de deux. Vous pouvez poser des questions pour animer la discussion et guider la réflexion.

- Pourquoi les candidat.e.s souhaite-t-ils être élu.e.s?
 - Qui pourrait être un bon leader pour la communauté?
 - Qui serait capable de bien collaborer avec le reste du conseil municipal ou du conseil de district régional pour prendre des décisions pour notre communauté?
 - Quels services les candidat.e.s ont-ils déjà rendu à la communauté?
 - Quel.le.s sont les candidat.e.s qui ont les mêmes préoccupations que moi? Ont-ils des idées pour résoudre ces problèmes?
 - Quelles idées ou propositions les candidat.e.s ont-ils pour notre municipalité ou communauté? Quelles sont les idées que je soutiens le plus?
3. Apprenez davantage sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections dans votre municipalité ou votre district électoral. Montrez aux élèves comment trouver ces informations en visitant le site Web de votre administration locale.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Si votre municipalité a des partis politiques ou des listes électorales, expliquez le principe aux élèves. Vous pouvez également décider de concentrer vos recherches sur les partis et/ou les candidat.e.s à la mairie, plutôt que sur tous.les candidat.e.s au conseil municipal, afin de réduire la quantité de travail qui suit.

4. Formez des groupes de deux ou de trois élèves afin d'effectuer des recherches sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections (Activité 6.1). Avec la classe, établissez une liste de points à examiner pour créer un profil de candidat.e. Demandez aux élèves de choisir comment l'information sera présentée (par exemple, affiche, diaporama, vidéo, simulation de profil de réseaux sociaux).

Exemple de profil de candidat.e :

- Nom et photo
- Informations personnelles (Quelles sont les compétences ou l'expérience possédée pour le poste?)
- Raison de la candidature (Pourquoi veut-iel le poste?)
- Priorités (Quels sont les enjeux les plus importants pour la.le candidat.e?)
- Questions (Quelle est sa position ou ses idées sur trois sujets électoraux?)

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Encouragez les élèves à utiliser des ressources primaires et secondaires, notamment des articles et des communiqués de presse, les sites Web des candidat.e.s et les réseaux sociaux. Les élèves peuvent même contacter directement les candidat.e.s.

Consolidation des acquis

Discutez brièvement de l'évaluation des candidat.e.s ou demandez aux élèves de réfléchir par écrit à une ou plusieurs des questions suivantes.

- Quel est le critère le plus important pour vous lors de l'évaluation des candidat.e.s et pourquoi?
- Quel.le candidat.e préférez-vous et pourquoi?
- Selon vous, quel.le candidat.e répondra le mieux aux questions qui vous importent le plus? Expliquez votre raisonnement.
- Pourquoi est-il important de respecter le point de vue des autres, même s'il diffère du vôtre?

5. Demandez à chaque groupe de présenter son profil de candidat.e au reste de la classe. Demandez aux élèves de prendre des notes à l'aide de l'Activité 6.1. Vous pouvez également afficher le travail des groupes sur une plateforme numérique afin de donner aux élèves la possibilité d'examiner chaque profil individuellement.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Définissez les mots clés au préalable.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluez la présence ou l'absence de diversité parmi les candidat.e.s de votre circonscription et discutez de l'importance de la présence de diversité en politique. <ul style="list-style-type: none"> - <i>Députée Mumilaaq Qaqqaq</i> : https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2019-11-01/la-deputee-mumilaaq-qaqqaq-un-symbole-puissant - <i>De réfugiée à ministre</i> : https://quebec.huffingtonpost.ca/2015/11/04/maryammonsef-ministre_n_8474822.html - <i>Local government in Metro Vancouver is 90% white – but it doesn't have to stay that way</i>: https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/metro-vancouver-diversity-solutions-2020-1.5620528 *en anglais seulement
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible de travailler en petits groupes dans la salle de classe, vous pouvez utiliser Google Docs pour encourager les échanges et les discussions entre les élèves. • Vous pouvez demander aux élèves de créer le profil du.de la candidat.e sur une plateforme en ligne afin de pouvoir les partager en ligne, de manière à limiter les interactions ou les déplacements dans la classe.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les élections générales locales en Colombie-Britannique ont lieu tous les quatre ans, le troisième samedi d'octobre. Les prochaines élections générales auront lieu le samedi 15 octobre 2022. Les Britannico-Colombien.ne.s éliront les membres de leur conseil municipal ou, s'ils vivent dans un secteur non incorporé, ils éliront leur directeur.ice de district régional, ainsi que d'autres postes tels que les représentant.e.s du conseil des parcs et les administrateur.ice.s des Islands Trust. (Islands Trust est un organisme fédéré chargé de protéger la nature et les aménagements uniques de 13 grandes îles et de plus de 450 petites îles, ainsi que les eaux environnantes dans la partie sud du détroit de Georgia et de Howe Sound).

Une personne qui cherche à obtenir un mandat public ou à concourir pour le poste de représentant.e élu.e est appelée un.e **candidat.e**. Cette personne doit faire part de ses objectifs, de ses idées et de son engagement envers le poste afin de gagner le soutien des électeur.ice.s au cours d'une campagne.

Dans certaines des plus grandes municipalités de la province, comme Vancouver, Surrey et Richmond, les candidat.e.s peuvent appartenir à un

parti politique ou à une liste électorale. Un **parti politique** est un groupe de personnes partageant la même vision et les mêmes convictions politiques, dont l'intention est d'obtenir le pouvoir par le biais d'une élection et de réaliser des changements politiques significatifs. Une liste électorale est un groupe de candidat.e.s qui se présentent à des élections à plusieurs sièges sur une plateforme commune.

Les municipalités de la Colombie-Britannique ont recours au **système uninominal à majorité simple**. Pour être élu, un.e candidat.e doit recevoir le plus grand nombre de votes. Dans une course à la mairie, un.e seul.e candidat.e gagne car il n'y a qu'un seul poste. En revanche, dans une course à plusieurs membres, où cinq conseiller.ère.s sont élu.e.s au suffrage universel, ce sont les cinq candidat.e.s ayant obtenu le plus de voix qui gagnent un siège au conseil.

Dans toutes les municipalités, il peut y avoir dix candidat.e.s ou plus pour un poste au conseil, selon la course.

Un.e candidat.e est élu.e par **acclamation** s'il n'a pas d'opposants. Dans ce cas, il n'y a pas de vote et le.la candidat.e est automatiquement élu.e comme représentant.e.

Pour devenir candidat.e à une élection locale en Colombie-Britannique, vous devez être âgé de 18 ans ou plus le jour du scrutin général ; avoir la

citoyenneté canadienne, résider en Colombie-Britannique depuis au moins six mois avant le dépôt de l'acte de candidature ; et pas inhabile à voter à des élections locales selon la Local Government Act (loi sur les administrations locales) ou toute autre loi.

Il existe de nombreuses façons de recueillir des informations sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections. Les groupes communautaires organisent des assemblées publiques ou des débats entre les candidat.e.s, au cours desquels les citoyen.ne.s sont invité.e.s à écouter les candidat.e.s parler et à leur poser des questions. On peut également trouver des informations à la radio et à la télévision, sur les sites Web des médias ou dans les journaux et les magazines locaux. Les citoyen.ne.s peuvent également se rendre dans les bureaux de campagne, assister à des événements de campagne ou avoir la possibilité de parler aux candidat.e.s lorsqu'ils font du porte-à-porte. Les informations peuvent également être accessibles en ligne sur les sites Web des candidat.e.s et sur leurs comptes de médias sociaux.

ACTIVITÉ 6.1 : Organisateur graphique – Mieux connaître les candidat.e.s

Remplissez l'organisateur graphique ci-dessous en y ajoutant des informations sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections.

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

Leçon 7

Les conseils scolaires



QUESTIONS GUIDES

- 1 Quelles sont les opportunités et les défis à relever lors de la prise de décisions collectives?
- 2 Quel est le rôle des conseiller.ère.s scolaires?
- 3 Comment puis-je évaluer les candidat.e.s qui se présentent au poste de conseiller.ère scolaire?

APERÇU

Les conseiller.ère.s scolaires de la Colombie-Britannique ont pour objectif de favoriser l'épanouissement des élèves en fonction de la diversité des besoins, des priorités et des exigences des différentes collectivités représentées.

Dans cette leçon, les élèves analyseront le processus de prise de décision collective. Les élèves examineront ensuite le rôle des conseiller.ère.s scolaires et feront des recherches sur la structure de leur conseil d'éducation. En groupes, ils créeront le profil d'un.e bon.ne conseiller.ère scolaire, puis feront des recherches sur les candidat.e.s. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves évalueront les candidat.e.s qui se présentent pour le poste de conseiller.ère scolaire à l'aide des critères trouvés lors de l'élaboration du profil du conseiller.ère scolaire idéal.e.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- travailler en collaboration avec leurs pairs pour discuter de la résolution de problèmes ;
- expliquer le rôle des districts scolaires et des conseiller.ère.s scolaires ;
- rechercher et présenter des informations sur les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire ; et,
- évaluer les candidat.e.s qui se présentent à l'élection.

Introduction

1. Présentez le principe de district scolaire. Un district scolaire gère les écoles publiques de sa collectivité ou de plusieurs collectivités de sa région. Demandez aux élèves s'ils connaissent le nom de leur district scolaire.
2. Utilisez la stratégie d'apprentissage appelée en anglais « *Focusing Four* » (une technique de remue-méninges permettant d'accélérer le processus de prise de décision conduisant à un consensus à l'aide quatre étapes - décrites ci-dessous) afin de trouver des idées dans le cadre du problème suivant.

La santé et le bien-être des élèves se sont détériorés au cours des dernières années. Le gouvernement provincial a accepté de fournir des fonds supplémentaires aux districts scolaires pour aider à améliorer la situation. Les districts scolaires doivent décider comment dépenser l'argent dans leurs écoles afin de soutenir la santé et le bien-être des élèves de leur collectivité.

Répartissez les élèves en groupes de cinq ou six et suivez les étapes ci-dessus. Un.e élève sera désigné.e l'animateur.ice de chaque groupe.

- a) **Proposer des idées** : Demandez à chaque groupe de proposer des idées sur une feuille de papier. Il ne doit y avoir ni débat ni critique à ce stade.
 - b) **Clarifier** : Invitez les membres du groupe à poser des questions sur l'une des idées. L'élève qui a proposé l'idée doit clarifier sa pensée, au besoin.
 - c) **Soutenir** : Demandez aux élèves de proposer les idées retenues et de dire pourquoi. Les déclarations doivent être de nature positive. Il n'y a aucune limite au nombre d'idées que les élèves peuvent défendre.
 - d) **Sonder** : Demandez aux élèves de voter à main levée pour leurs idées préférées. L'objectif est de parvenir à un consensus sur une idée.
3. Demandez à chaque groupe de communiquer son idée au reste de la classe et faites un compte rendu de l'activité.
 - Quelles sont les possibilités et les défis liés à la prise de décisions collectives?
 - Comment pouvez-vous essayer de convaincre les autres d'adhérer à vos idées?
 - Pourquoi est-il important de faire preuve de respect et de garder l'esprit ouvert lorsqu'on écoute les opinions des autres?

Activités

1. Utilisez le Diaporama 7 pour passer en revue le rôle et les responsabilités des conseiller.ère.s scolaires.
2. Étudiez la structure de votre district scolaire.
 - Combien de conseiller.ère.s scolaires sont élu.e.s au conseil?
 - Le district a-t-il des circonscriptions électorales pour les conseiller.ère.s scolaires ? Si oui, combien?
 - Si oui, dans quelle circonscription électorale se trouve l'école? Combien de conseiller.ère.s scolaires sont élu.e.s dans la circonscription électorale?
3. Répartissez les élèves en groupes de deux ou en petits groupes et demandez-leur de réfléchir ce qui fait un.e bon.ne conseiller.ère scolaire, puis notez-les sur l'Activité 7.1. Quelles sont les caractéristiques, les compétences, l'expérience et les motivations qui correspondent aux responsabilités du poste ?

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Si les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire sont élu.e.s par acclamation, passez à la section Activités alternatives.

4. Examinez avec les élèves la liste des candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire en consultant le site Web de votre municipalité, de votre district régional ou de votre district scolaire.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Vous trouverez plus d'information sur les limites des districts sur le site Web du gouvernement de la Colombie-Britannique, à l'adresse suivante : *Education and training > Kindergarten to Grade 12 > Administration > Legislation and policy > School Trustee Election Procedures*

5. Demandez aux élèves de se renseigner sur les candidat.e.s en consultant leurs sites Web, leurs profils sur les réseaux sociaux, en effectuant des recherches en ligne ou en communiquant directement avec les candidat.e.s. Vous pouvez confier à chaque groupe l'étude d'un.e ou deux candidat.e(s) ou bien leur proposer d'étudier chaque candidat.e à la lumière d'un enjeu précis. Ensuite, demandez à chaque groupe de présenter les résultats de leurs recherches au reste de la classe.

Consolidation des acquis

Terminez la leçon par une discussion sur les candidat.e.s et demandez aux élèves de décrire par écrit leur candidat.e idéal.e.

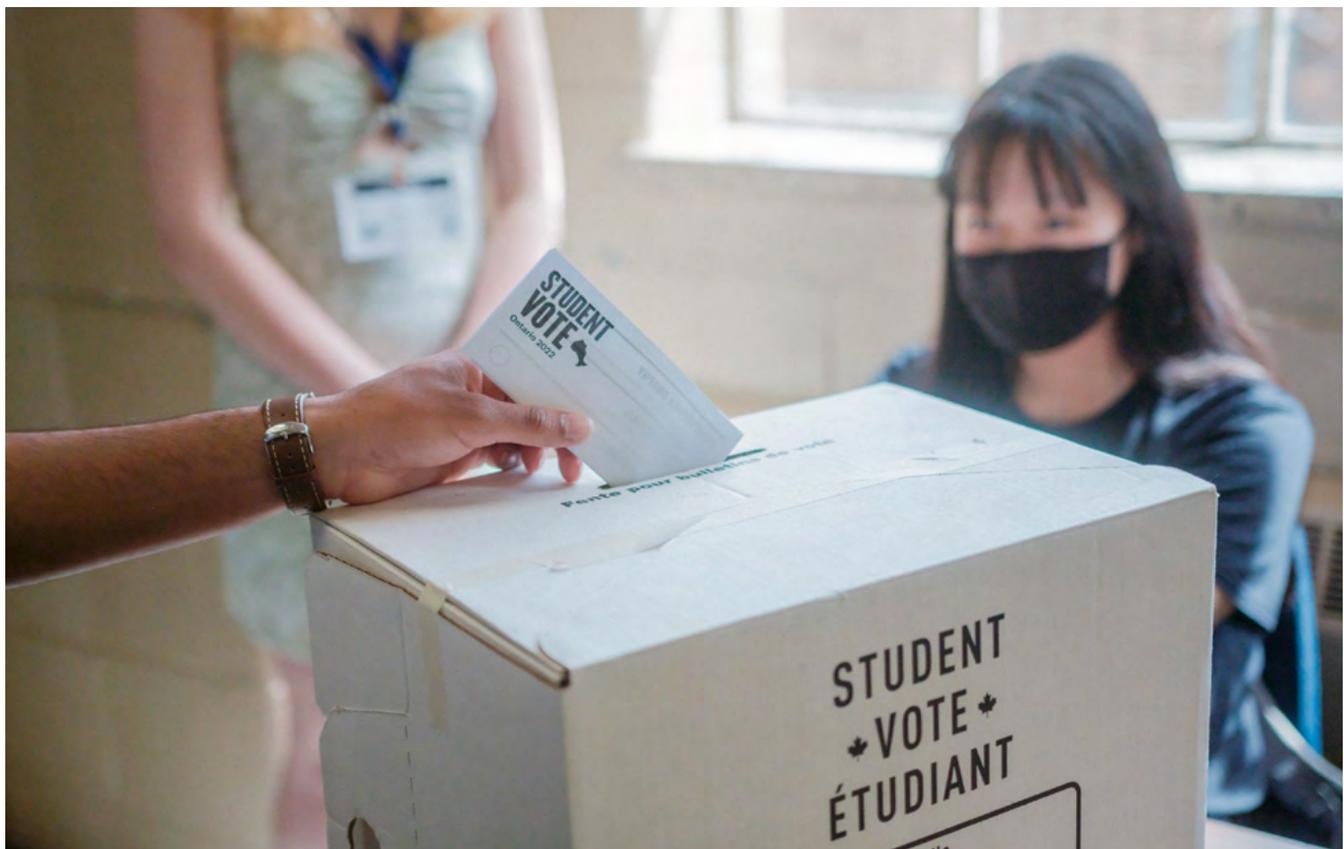
- Selon vous, quel.le(s) candidat.e(s) ferait(ent) la.le meilleur.e conseiller.ère scolaire et pourquoi?
- Quel.le(s) candidat.e(s) correspond(ent) le mieux à votre candidat.e idéal.e? Expliquez votre réponse en fournissant des arguments et des exemples.
- Quels conseils donneriez-vous à un.e membre de votre famille qui souhaiterait se renseigner sur les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire?

Activités alternatives

- A. Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils aimeraient changer ou améliorer dans leur école et de trouver un moyen de formuler cette proposition à leur conseil scolaire nouvellement élu. Cette proposition peut prendre la forme d'une lettre, d'une vidéo, d'un diaporama ou d'un document multimédia.
- B. Si votre conseiller.ère scolaire (ou votre conseil d'administration) a été élu.e par acclamation, invitez-la.le dans votre classe pour discuter des opportunités et des défis qui se présentent au sein du district scolaire.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none">• Fournissez les mots clés et leurs définitions aux élèves au préalable.• Encouragez les élèves à comparer le système d'éducation de la Colombie-Britannique à celui de leur pays d'origine. Cela peut les aider à mieux comprendre les institutions.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none">• Fournissez les mots clés et leurs définitions aux élèves au préalable.• Discutez de l'importance que de nombreux groupes autochtones accordent à la prise de décision par consensus.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none">• S'il n'est pas possible de travailler en groupes de deux ou en petits groupes, envisagez d'utiliser Google Docs pour des activités et des discussions collaboratives.



MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **districts scolaires** de la Colombie-Britannique gèrent les écoles publiques de la province et administrent les fonds qu'ils reçoivent du gouvernement provincial.

La province est divisée en 60 districts scolaires. Chaque district représente une zone géographique désignée ou, dans le cas de l'éducation francophone, l'ensemble de la province.

Chaque district scolaire a un groupe de représentant.e.s élu.e.s localement, appelé.e.s conseiller.ère.s scolaires, qui sont les membres du **conseil d'éducation** (aussi connu sous le nom de **commission scolaire**) Les Britanno-Colombien.ne.s élisent leurs conseils scolaires afin qu'ils favorisent l'épanouissement des élèves en fonction de la diversité des besoins, des priorités et des exigences des différentes collectivités représentées.

En tant que représentant.e.s élu.e.s à l'échelon local, le rôle des conseiller.ère.s scolaires est de maintenir l'accent sur la réussite et le bien-être des élèves et de participer à la prise de décisions qui profitent à l'ensemble du district tout en représentant les intérêts de leur région. Les conseiller.ère.s scolaires sont à l'écoute de leurs électeur.rice.s, orientent le travail de leur district scolaire et établissent les plans, les politiques et le budget annuel. Représentant la force de la représentation locale, les conseils scolaires rendent compte à leur collectivité des résultats des élèves. Les conseils scolaires doivent rendre des comptes directement aux personnes qu'ils servent.

Le conseil d'éducation est responsable du fonctionnement de son district scolaire respectif en fonction des

objectifs éducatifs de ses collectivités locales et conformément à l'orientation générale établie par le gouvernement provincial. Les responsabilités respectives du ministère de l'Éducation et des conseils d'éducation sont décrites dans la *School Act* et comprennent les éléments suivants :

- assister aux réunions ;
- définir la politique locale pour le fonctionnement efficace et efficace des écoles ;
- employer le personnel nécessaire au fonctionnement du district scolaire ;
- établir les conditions d'emploi du personnel ;
- préparer et approuver les budgets de fonctionnement et les plans d'investissement du district scolaire ;
- entendre les appels des parents et des élèves lorsqu'une décision du personnel a une influence importante sur l'éducation, la santé ou la sécurité de l'élève.

Un.e conseiller.ère scolaire est membre d'une équipe. En vertu de la *School Act*, le pouvoir des conseiller.ère.s scolaires réside dans leur appartenance au conseil d'éducation. Cela signifie que le conseil a le pouvoir de prendre des décisions ou de prendre des mesures ; les conseiller.ère.s scolaires n'ont individuellement pas de pouvoir en soi.

Les conseiller.ère.s scolaires sont élu.e.s tous les quatre ans lors d'élections locales. Chaque district scolaire est composé d'une ou de plusieurs circonscriptions électorales dans lesquelles sont élu.e.s. les conseiller.ère.s scolaires.

La composition des conseils (nombre de conseiller.ère.s, circonscriptions électorales des conseiller.ère.s, nombre de

conseiller.ère.s élu.e.s. dans chaque circonscription électorale des conseiller.ère.s) varie pour refléter justement les collectivités et la population de chaque district scolaire de la province.

Dans certains districts scolaires, l'ensemble des conseiller.ère.s scolaires sont élu.e.s au suffrage universel. Cela signifie qu'il n'y a qu'une circonscription électorale (l'ensemble du district scolaire) dans laquelle l'ensemble des conseiller.ère.s scolaires sont élu.es. Dans d'autres districts scolaires, il y a plusieurs circonscriptions électorales.

Il peut y avoir plus d'un.e conseiller.ère élu.e dans chaque circonscription électorale. Certaines circonscriptions électorales peuvent être composées d'une ou de plusieurs municipalités, d'une combinaison de municipalités et de régions rurales ou de régions rurales uniquement.

Les administrations locales et les conseils d'éducation peuvent coopérer à l'organisation des élections. Certaines élections de conseiller.ère.s scolaires peuvent être organisées par une municipalité ou un district régional.

Par conséquent, les candidatures seront déposées au bureau de l'administration locale plutôt qu'au bureau de district scolaire. C'est également au bureau de l'administration locale qu'il est possible de trouver des renseignements au sujet de l'élection.

Après l'élection, les conseiller.ère.s élisent un.e de leurs membres à la **présidence** du conseil.

Les **écoles indépendantes** ont leur propre administration scolaire indépendante et ne relèvent pas des conseils scolaires publics.

DOCUMENT 7.1: Le rôle des conseiller.ère.s scolaires

Le rôle d'un.e conseiller.ère scolaire est de veiller à la réussite et au bien-être des élèves ainsi que de participer à la prise de décisions bénéficiant à l'ensemble du district tout en représentant les intérêts de sa communauté.



LES CONSEILLER.ÈRE.S ÉTABLISSENT LA DIRECTION STRATÉGIQUE DU DISTRICT

Le conseil est chargé de définir la stratégie de développement du district scolaire. Les conseiller.ère.s scolaires travaillent ensemble pour établir le programme du conseil, qui définit la direction du district à l'intention des parents, du public et du/de la directeur.rice de l'école tout en établissant les priorités ainsi que les objectifs du district scolaire.

Le conseil veille à ce que la/le directeur.rice s'acquitte des responsabilités liées à la mise en œuvre du plan stratégique du conseil. La/le directeur.rice est responsable des tâches quotidiennes ou de la délégation de ces tâches à diverses personnes et groupes au sein de l'organisation.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SONT DES GESTIONNAIRES DE FINANCES

Les conseiller.ère.s scolaires ont d'importantes responsabilités en matière de validation et de contrôle des décisions financières du district scolaire. L'un des aspects les plus importants de la gouvernance pour les conseiller.ère.s scolaires est de faire le lien entre les objectifs du district, la planification stratégique et les réalités économiques, en établissant le budget annuel du district scolaire.

Le conseil supervise le développement d'un plan stratégique et la répartition des ressources afin de le mettre en œuvre. Le conseil s'assure que le budget et les affectations de personnel sont en accord avec le plan et les objectifs identifiés qui visent à améliorer les résultats des élèves.



LES CONSEILLER.ÈRE.S FONT PARTIE D'UNE ÉQUIPE

Un.e conseiller.ère scolaire est membre d'une équipe : le conseil scolaire. Le conseil dans son ensemble a le pouvoir de prendre des décisions ou de mettre en œuvre des mesures, mais les conseiller.ère.s scolaires n'ont pas ce pouvoir individuellement.

Bien qu'un débat sain soit nécessaire à la prise de décision, une fois que le conseil a voté la décision est prise et ça devient la responsabilité de chaque conseiller.ère d'agir de manière à la mettre en place et de communiquer avec le public.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SONT DES MEMBRES IMPORTANT.E.S DE LA COMMUNAUTÉ

Les conseiller.ère.s scolaires travaillent avec leurs collègues du conseil et avec d'autres partenaires communautaires pour veiller à ce que tous.tes les élèves relevant de la compétence du conseil aient les mêmes chances de réaliser leur plein potentiel.

Bien que les membres du conseil agissent en tant que représentant.e.s de leur communauté, leur tâche principale est de participer à l'élaboration de politiques et à la mise en place d'une planification stratégique dans l'intérêt de tous.tes les élèves du district en vue de leur bien-être et réussite. Les conseiller.ère.s scolaires concilient leur fonction de gestion avec leur fonction de représentation, en participant à la prise de décisions tout en représentant les intérêts de leur communauté.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SONT DES RESPONSABLES

En tant que responsables de l'ensemble du personnel des districts scolaires, les conseils scolaires ont la responsabilité légale des relations avec leur personnel de direction, d'enseignement et de soutien. Pour le personnel syndiqué, les conditions de la relation sont établies par la législation, la politique du conseil et les décisions prises dans le cadre du processus de négociation et dans les conventions collectives.

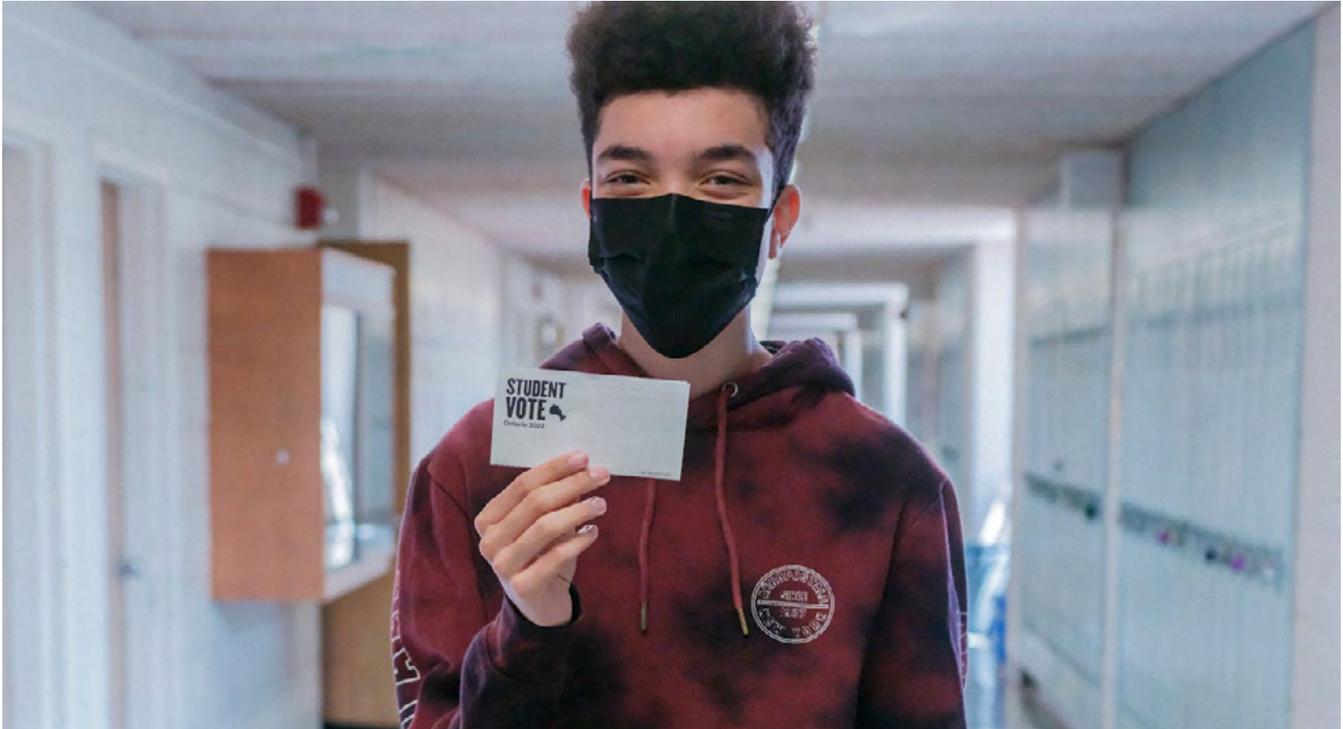
ACTIVITÉ 7.2 : Mon.ma conseiller.ère scolaire idéal

Dans le tableau ci-dessous, décrivez dans la colonne de gauche cinq responsabilités clés du rôle d'un.e conseiller.ère scolaire. Dans la colonne de droite, notez les caractéristiques, les compétences ou les qualités nécessaires pour assumer chaque responsabilité.

RESPONSABILITÉS	CARACTÉRISTIQUES, COMPÉTENCES OU QUALITÉS NÉCESSAIRES

Leçon 8

Le processus électoral



QUESTIONS GUIDES

❶ Est-il important de voter aux élections?

❷ Comment puis-je voter aux élections locales?

❸ Quels sont les obstacles à la participation électorale?

APERÇU

Le droit de vote s'accompagne de la responsabilité de voter de manière informée et réfléchie.

Dans cette leçon, les élèves analyseront les différentes raisons de voter aux élections. Les élèves examineront ensuite les informations essentielles sur l'admissibilité des électeur.ice.s ainsi que quand, où et comment voter aux élections locales. Par la suite, iels se renseigneront sur le taux de participation électorale et les obstacles à la participation électorale, puis réfléchiront aux futurs obstacles qu'iels pourraient rencontrer. Dans l'activité de la section *Consolidation des acquis*, les élèves créeront une vidéo imitant celles que l'on peut voir sur les réseaux sociaux précisant si, à leur avis, les citoyen.ne.s devraient voter ou si les élèves prévoient voter dans l'avenir.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- expliquer l'importance du vote ;
- expliquer les exigences et les étapes à suivre pour participer au processus électoral ; et,
- analyser les obstacles à la participation électorale.

Introduction

Gardez le mot de la fin

1. Distribuez une feuille de papier à chaque élève. Présentez l'activité en posant la question suivante : Est-il important de voter?
2. Visionnez la vidéo « Pourquoi est-ce important de voter » et demandez aux élèves de choisir une citation ou une raison de voter qui les a marqués, puis d'écrire sur la feuille la citation ou la raison. Vous pouvez visionner la vidéo deux fois afin de permettre aux élèves de faire leur choix.
3. Demandez aux élèves d'expliquer la raison de leur choix à partir de la vidéo en écrivant une explication au verso de la feuille (p. ex. ce qu'elle signifiait à leurs yeux, ce qu'elle leur a rappelé, le lien avec les apprentissages antérieurs).
4. Divisez les élèves en groupes de trois. Demandez à un.e élève de lire au reste de son groupe la raison retenue. Demandez ensuite aux deux autres élèves de parler de la raison, de ce qu'elle signifie. Pourquoi ces mots peuvent-ils être importants? Après quelques minutes, demandez à l'élève de lire le verso de sa feuille ou d'expliquer son choix. Répétez jusqu'à ce que chaque élève ait la chance de parler.

Activités

1. Expliquez aux élèves que le vote dans le cadre des élections locales se fait par bulletin de vote secret (Diaporama 8). Les électeur.rice.s remplissent leur bulletin dans un isoloir et le plient ensuite pour cacher leur choix. À l'aide de la méthode « penser, jumeler, partager », demandez aux élèves de réfléchir à une ou plusieurs des questions suivantes :
 - Pourquoi est-il important de garder son vote secret?
 - Que pourrait-il se passer si les élections étaient tenues publiquement?
 - Pourquoi est-il important de s'assurer que le processus électoral est équitable et impartial?
2. À l'aide du Diaporama 8, passez en revue les aspects clés du processus électoral des élections locales en Colombie-Britannique. Questions guides :
 - Qui a le droit de voter aux élections locales en Colombie-Britannique?
 - Qu'est-ce qu'une liste électorale?
 - Quelles sont les différentes façons de voter?
 - Comment indiquer mon vote sur le bulletin?
3. Expliquez le terme « taux de participation électorale » (Diaporama 8) et diverses statistiques sur les élections en Colombie-Britannique.

- Le taux de participation électorale est la part d'électeur.rice.s admissibles ou inscrit.e.s qui votent lors d'une élection.
- Avoir le droit de voter ne signifie pas toujours que la personne qui détient ce droit se présente aux urnes pour voter.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les données sur le taux de participation électorale de votre municipalité sont peut-être disponibles en ligne. Si ces données sont disponibles, elles vous permettent d'avoir une discussion plus riche sur le taux de participation.

4. Distribuez des copies de l'Activité 8.1 et donnez aux élèves quelques minutes pour la compléter. Demandez aux élèves de répondre à chaque question aussi honnêtement que possible.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Encouragez les élèves à ramener le questionnaire à la maison et à en discuter avec leurs parents.

5. À l'aide du Diaporama 8, examinez les principaux résultats de recherches sur le vote et les obstacles à la participation électorale. Il existe différents obstacles à l'exercice du vote, notamment la motivation et l'accès.
 - Parmi les obstacles liés à la motivation figurent le faible niveau d'intérêt et de connaissances politiques, le sentiment d'un manque de considération, le cynisme et un moindre sens du devoir civique.
 - Les obstacles liés à l'accès comprennent le fait de ne pas savoir quand et où voter, le manque de pièces d'identité, les difficultés à se rendre au bureau de vote, ainsi que les compétences linguistiques et l'alphabétisation.
6. Demandez aux élèves de réfléchir seul.e.s ou avec un.e partenaire au nombre de zéros inscrits dans le sondage sur le vote (Activité 8.1) et les obstacles qui pourraient influencer leur décision ou leur capacité à voter dans l'avenir.

Consolidation des acquis

Créez une vidéo imitant celles que l'on peut voir sur les réseaux sociaux mettant en évidence trois éléments de réponses à l'une des questions suivantes. Vous pouvez inclure des graphiques visuels et un slogan.

- Est-ce que les citoyen.ne.s qui le peuvent devraient voter aux élections?
- Le vote est-il important?
- Êtes-vous un.e futur.e électeur.rice? Pourquoi?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Définissez les mots clés au préalable.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Rappelez aux élèves que les personnes nouvellement arrivées, les adultes qui ont de la difficulté à lire, les apprenant.e.s de la langue française, les personnes en situation précaire ainsi que d'autres groupes peuvent éprouver des difficultés à comprendre le système électoral ou à y participer. • Mettez l'accent sur les pratiques visant à améliorer l'accès au vote et sur l'importance d'écouter toutes les voix. Évitez de vous concentrer uniquement sur les obstacles auxquels ces groupes pourraient être confrontés.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible de travailler en équipes dans la classe, vous pouvez utiliser Google Docs pour les discussions et les réflexions de groupes.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Tous les quatre ans, des électeur.rice.s de toute la Colombie-Britannique décident qui défendra leurs intérêts et dirigera leurs collectivités en élisant les membres de leurs conseils municipaux ou de leurs commissions de district régional, de leurs commissions scolaires, de leurs commissions des parcs ou du conseil de l'organisme Islands Trust.

Le gouvernement provincial fixe des règles communes que tous.tes les électeur.rice.s et les candidat.e.s doivent respecter. Cependant, les municipalités et les districts régionaux sont responsables de la tenue des élections. Chaque municipalité et district régional a un.e directeur.rice général.e des élections qui est responsable de la tenue des élections.

Vous êtes admissible à voter aux élections locales comme **électeur.rice résident.e** ou comme **électeur.rice propriétaire non résident.e** si vous respectez les conditions suivantes :

- Avez 18 ans ou plus lors de votre inscription à la liste électorale ou aurez 18 ans ou plus le jour du scrutin général

- Êtes un.e citoyen.ne canadien.e;
- Habitez la Colombie-Britannique depuis au moins six mois immédiatement avant de vous inscrire pour voter ;
- Êtes la.le propriétaire inscrit.e d'un bien immobilier dans l'administration où vous avez l'intention de voter depuis au moins 30 jours immédiatement avant de vous inscrire pour voter ;
- N'êtes pas inapte à voter à des élections locales selon la *Local Government Act* (loi sur les administrations locales) ou toute autre loi ou encore n'êtes pas privé.e du droit de voter par la loi.

Vous êtes admissible aux élections des conseils scolaires en Colombie-Britannique, si vous respectez les conditions suivantes :

- Êtes électeur.rice résident.e ou électeur.rice propriétaire non résident.e ;
- Êtes inscrit.e ou devez être inscrit.e en tant qu'électeur.rice de la région des élections du conseil ;
- N'êtes pas inapte à voter selon la *School Act* (loi scolaire) ou toute autre loi ou encore n'êtes pas privé.e du droit de vote par la loi.

Une personne n'est pas autorisée à voter plus d'une fois aux élections des conseils scolaires pour un même district scolaire. Selon la loi scolaire, une personne peut être résidente

d'une seule région électorale des conseils scolaires à la fois, à savoir la région où elle vit ou, si elle n'y vit pas, celle où elle a l'intention de retourner.

Si vous voulez voter pour le Conseil scolaire francophone (CSF), vous devez en être membre en plus de respecter les autres exigences d'un électeur.rice résident.e ou électeur.rice propriétaire non résident.e. Il n'est pas nécessaire d'avoir un enfant inscrit dans le système scolaire pour devenir membre du CSF.

Une administration municipale doit tenir et utiliser sa propre liste d'électeur.rice.s, si l'inscription préalable est possible, à moins qu'elle n'ait adopté un règlement pour mettre en œuvre une inscription électorale le même jour ou utilisé la liste des électeur.rice.s provinciale gérée par Élections Colombie-Britannique.

La **liste des électeur.rice.s** tenue par l'administration municipale comprend les noms des électeur.rice.s résident.e.s ou électeur.rice.s propriétaire non résident.e.s, tandis que la liste des électeur.rice.s provinciale comprend uniquement les électeur.rice.s résident.e.s.

Un.e électeur.rice résident.e doit présenter deux pièces d'identité ou signer une déclaration solennelle si son nom ne figure pas déjà sur la liste. Les électeur.rice.s propriétaires non

résident.e.s doivent s'enregistrer au moment du vote et présenter deux pièces d'identité ainsi que le titre de propriété du bien pour lequel iels votent. Communiquez avec votre administration municipale pour obtenir plus d'informations concernant la liste des électeur.rice.s.

Pendant la période électorale, vous pouvez trouver le lieu de vote sur le site Web de votre municipalité ou de votre district régional et dans les documents envoyés aux électeur.rice.s par courrier.

Les électeur.rice.s qui sont absent.e.s, occupé.e.s ou qui ne sont pas en mesure de voter le jour du scrutin ont la possibilité de participer au **scrutin anticipé**. Une possibilité de vote par anticipation doit être offerte dix jours avant le jour du vote. Cependant, il peut y avoir des jours de vote anticipé supplémentaires. Veuillez communiquer avec votre municipalité ou district régional pour savoir comment cela fonctionne dans votre région.

Chaque municipalité est responsable de la tenue de ses élections et de la détermination des méthodes utilisées. Les options peuvent inclure le vote en personne, par courrier ou par

des possibilités de vote spéciales tenues dans les hôpitaux, dans les établissements de soins prolongés ou dans d'autres lieux lorsque la mobilité des électeur.rice.s peut être réduite. Veuillez communiquer avec votre propre municipalité pour savoir comment cela fonctionne dans votre région.

Voici les étapes de base pour voter :

1. Une fois que vous avez confirmé que vous êtes admissible, vous recevez un bulletin de vote.
2. Allez dans un isoloir et remplissez votre bulletin de vote.
3. Remettez votre bulletin de vote rempli au ou à la greffier.e du scrutin.
4. Votre bulletin de vote est enregistré et compté.

Un **bulletin de vote** porte les noms des candidat.e.s qui se présentent à chaque poste lors de vos élections locales. Sur le bulletin de vote, il y a un espace à côté du nom de chaque candidat.e. Vous pouvez marquer votre bulletin de vote en mettant un X, en noircissant le cercle ou en cochant la case. Tant que vous indiquez correctement vos préférences sur le bulletin de vote, et en fonction du

nombre de choix, vos votes seront comptabilisés.

En ce qui concerne le nombre de choix, si six membres du conseil sont élu.e.s en général, vous pouvez voter pour un maximum de six candidat.e.s. Par ailleurs, si un.e seul.e candidat.e est élu.e à des élections données, vous pouvez seulement voter pour un.e seul.e. Vous ne pouvez voter que pour un seul type de membre de conseil scolaire (pour votre district scolaire/circonscription ou pour le Conseil scolaire francophone).

Un **bulletin de vote rejeté** est déclaré nul par l'agent.e de scrutin parce qu'il n'a pas été correctement rempli. Par exemple, l'électeur.rice a choisi plus que le nombre de candidat.e.s autorisé. Dans le cas des élections locales, un tour ou une section peut être déclaré valide, et une autre peut être jugée nulle.

Un **bulletin de vote annulé** est conservé à part et n'est jamais placé dans l'urne parce qu'il a été rempli ou déchiré par erreur et échangé contre un nouveau bulletin de vote.

ACTIVITÉ 8.1: Sondage sur le vote

Dans la colonne de droite, réponds à la question de la colonne de gauche par 0 ou 1. Justifie ensuite ta réponse en expliquant ton raisonnement. Finalement, classe les obstacles par ordre d'importance selon toi (1 = très important, 6 = pas important).

<p>Attitudes vis-à-vis du vote</p> <p>Les citoyen.ne.s peuvent avoir des opinions différentes sur le vote. Pour certain.e.s, le vote est un CHOIX. Pour ces personnes, le choix de voter ou de ne pas voter lors d'une élection dépend des candidat.e.s qui se présentent et des questions qui sont en jeu. Pour d'autres, voter est un DEVOIR. Ces personnes ont le sentiment qu'ils doivent voter à chaque élection car c'est leur responsabilité en tant que citoyen.ne.</p> <p>Selon toi, voter est un choix ou un devoir?</p> <p><i>Devoir = 1; Choix = 0.</i></p>	
<p>Intérêt pour la politique</p> <p>Dans quelle mesure dirais-tu que tu t'intéresses à la politique?</p> <p><i>Un peu/très intéressé·e = 1</i> <i>Pas très/pas du tout intéressé·e = 0</i></p>	
<p>Enjeux</p> <p>Les politicien.ne.s ou les candidat.e.s parlent d'enjeux qui sont importants à mes yeux.</p> <p><i>D'accord = 1; Pas d'accord = 0.</i></p>	
<p>Confiance en soi</p> <p>Parfois, la politique et le gouvernement semblent si compliqués que j'ai l'impression de ne pas vraiment comprendre ce qui se passe.</p> <p><i>Pas d'accord = 1; D'accord = 0.</i></p>	
<p>Attitudes envers les politicien.ne.s et le gouvernement</p> <p>Je ne pense pas que les politicien.ne.s ou le gouvernement se soucient beaucoup de ce que les personnes comme moi pensent.</p> <p><i>Pas d'accord = 1; D'accord = 0.</i></p>	
<p>L'impact de mon vote</p> <p>Selon moi, mon vote peut contribuer à changer les choses.</p> <p><i>D'accord = 1; Pas d'accord = 0.</i></p>	
<p>Ce que je retiens de cette activité :</p>	

Remarques